



Ville de Livron-
sur-Drôme



Projet social municipal 2019-2022



SOMMAIRE

Introduction

I DIAGNOSTIC 6

Conclusion des données statistiques

II CONSULTATION DES HABITANTS ET DES ACTEURS SOCIAUX 24

Synthèse des propositions

Conclusion de la concertation élargie

Aller vers les habitants

III LE PROJET SOCIAL 29

Le projet global

La participation des habitants

Aller vers les habitants

Organisation du centre social

Le plan de développement 2019-2020-2021

IV MISE EN ŒUVRE DU PROJET SOCIAL ET CULTUREL 49

AXE 1 Enfance/Jeunesse/Santé

AXE 2 Renforcer les liens familiaux et parentaux

AXE 3 Lien social/Intergénérationnel

AXE 4 Emploi /Insertion

V EVALUATION DU PROJET 70

ANNEXE 73

Définition d'un centre social

Enquêtes

Fiche actions

Projet éducatif

INTRODUCTION

Nous avons choisi de consacrer cette première partie de mandat à la construction d'un projet du « vivre ensemble ». Face à l'évolution rapide de notre population, il est apparu nécessaire de renforcer **les liens** entre les Livronnais et entre les associations. De même, nos services communaux (enfance, service culturel,...), nos organismes et institutions (CCAS, école de musique, mission locale, le passage,...) doivent également participer, dans leurs champs de compétences, à l'amélioration de ce lien social. L'objectif clairement avoué : créer des synergies entre nos associations et services au profit des Livronnais et plus précisément éviter de faire deux fois la même chose dans son coin. Cette réflexion devra s'inscrire dans une priorité de tous les instants : favoriser et développer le lien intergénérationnel.

PREAMBULE : LES AXES DE NOTRE PROJET

Un projet orienté vers tous les Livronnais,

les jeunes, les adolescents et le renforcement des liens intergénérationnels.

Le pôle socio-éducatif sera notre maison des projets et de la citoyenneté. Un lieu d'échanges entre les générations, entre les associations, pour susciter la participation et l'animation de la commune. Ce sera un vrai lieu de rencontre, de créativité culturelle qui favorisera le développement des liens sociaux, familiaux et contribuera à dynamiser le tissu social. Un lieu pour bien et mieux se connaître où chacun pourra découvrir ou entraider l'autre, se cultiver, se réunir, être accompagné, construire un projet.

Le projet global met en avant notre territoire et son implantation dans la vallée de la Drôme. La compréhension de l'autre et de sa culture facilitera les actions destinées à l'apprentissage de la citoyenneté. La découverte du monde du travail et de l'entreprise pour notre jeunesse est également un des axes de sensibilisation forts portés par le pôle socio-éducatif et partagés avec la mission locale et le tissu économique de la ville.

La ville de Livron conserve un accueil de loisirs de qualité sans hébergement pour les jeunes enfants pendant les congés des petites et grandes vacances scolaires.

Nous proposons également un accueil jeune pour les adolescents, pour l'organisation de séjours et d'activités plébiscitées par les jeunes.

Des actions spécifiques permettront d'améliorer la vie quotidienne des Livronnais, des personnes en situation d'isolement sociales, de développer les solidarités intergénérationnelles

en proposant à nos séniors de participer à des actions et évènements pouvant se décliner sur de nombreuses thématiques.

Notre objectif est clair : proposer une nouvelle démarche d'accompagnement du pôle socio-éducatif pour tous les Livronnais. Tel est le sens de notre engagement : être un acteur de progrès au service des Livronnais.

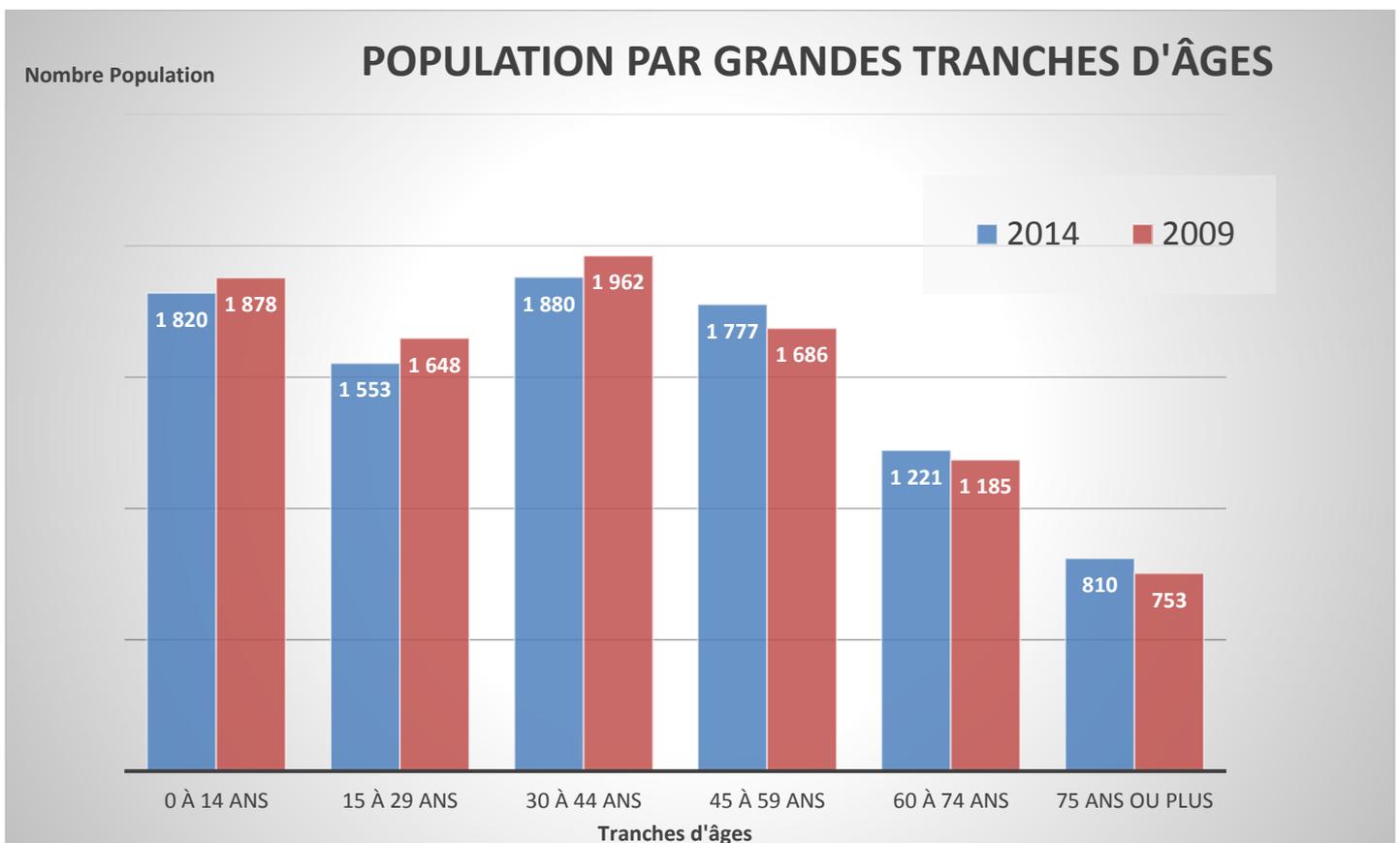
I DIAGNOSTIC

1) Données statistiques démographiques

Un diagnostic de données statistiques est en cours d'élaboration. Il permet d'avoir une photographie démographique, sociale et économique de la commune.

Il met en exergue les atouts du territoire, ses faiblesses, les problématiques sociales largement identifiables comme la précarité de l'emploi, le taux de familles monoparentales, la mobilité...

a) Population par grandes tranches d'âges



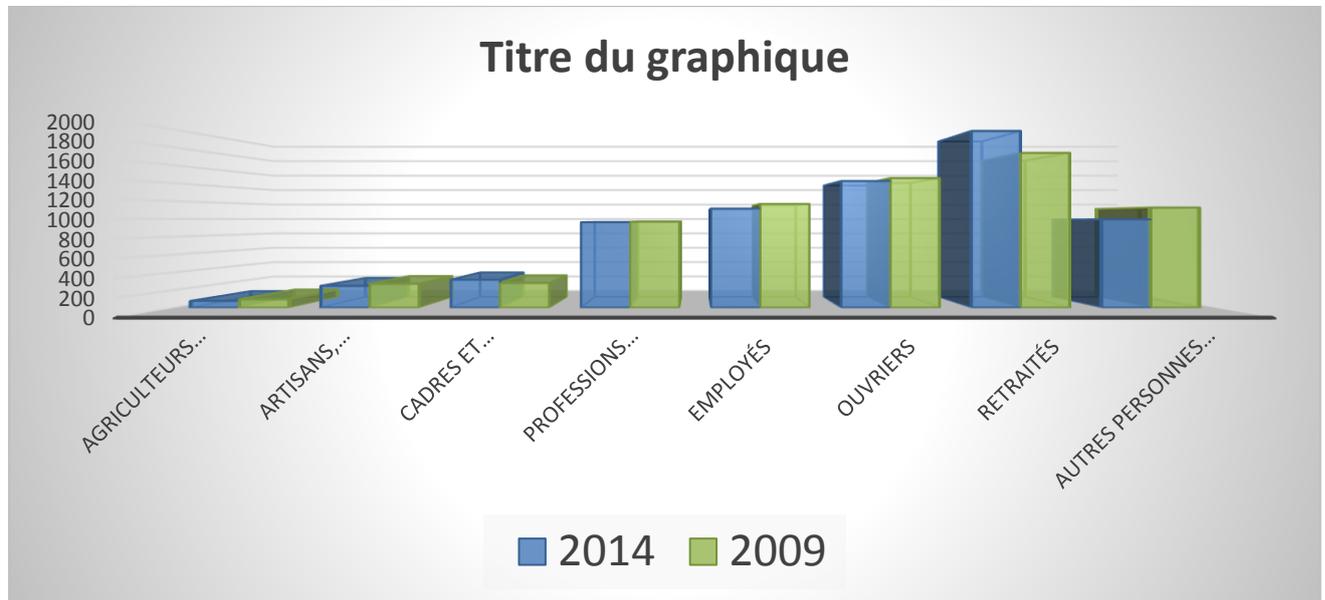
On constate peu d'évolution entre 2009 et 2014. 51 habitants de plus entre 2009 et 2014 soit un taux de variation de moins de 0.1 de la population.

Cependant, à partir de la tranche d'âge des 45 ans une légère tendance à la hausse semble se confirmer.

Les 60 ans et plus représentent 29% soit près d'un tiers de la population totale. C'est plus que le département qui enregistre 24% des plus de 60 ans.

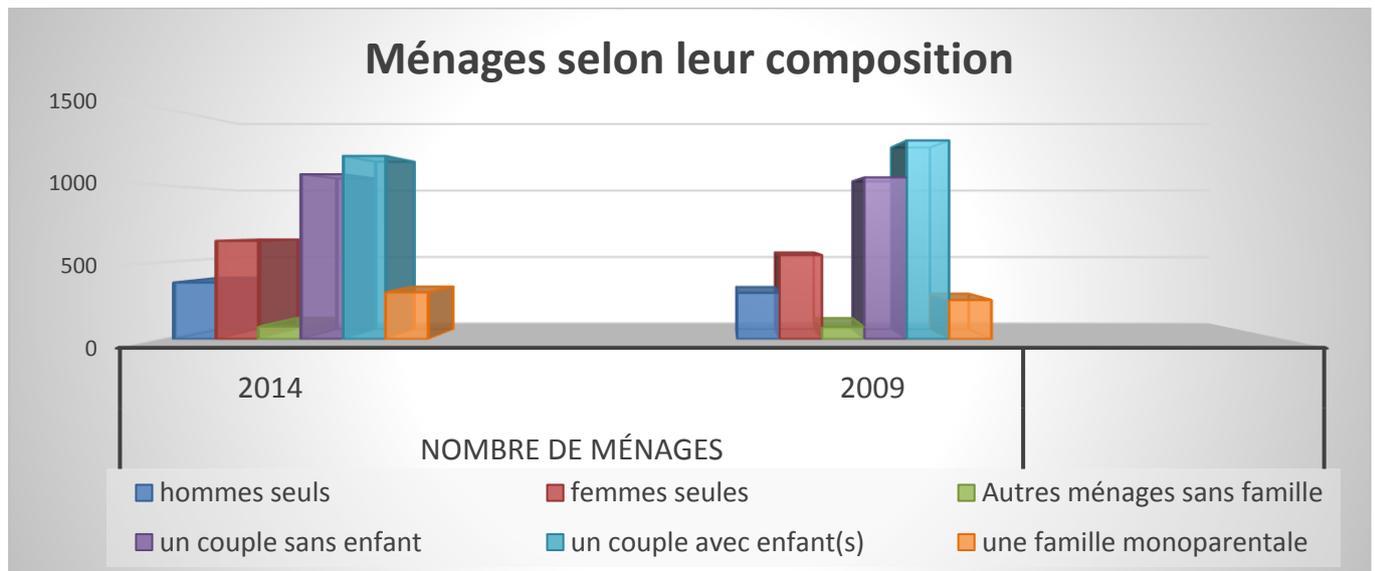
Les 0-14 ans représentent 20% de la population c'est 3 points de plus que la moyenne du département.

b) Population de 15 ans ou plus selon la catégorie socio-professionnelle



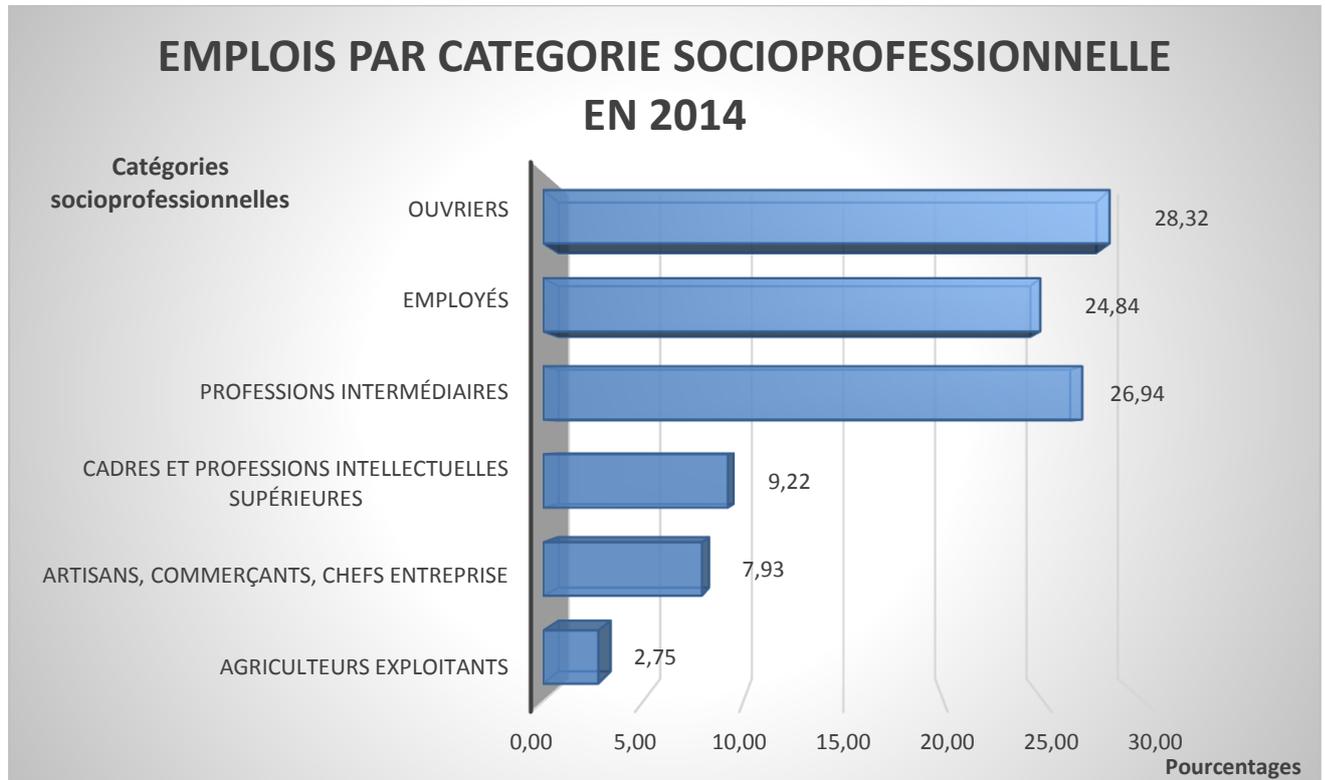
Peu d'évolution entre 2009 et 2014, à l'exception d'une augmentation de retraités de 4 points, soit 28% de la population ce qui reste dans la moyenne du département 29.4%.

c) Ménages selon leur composition :

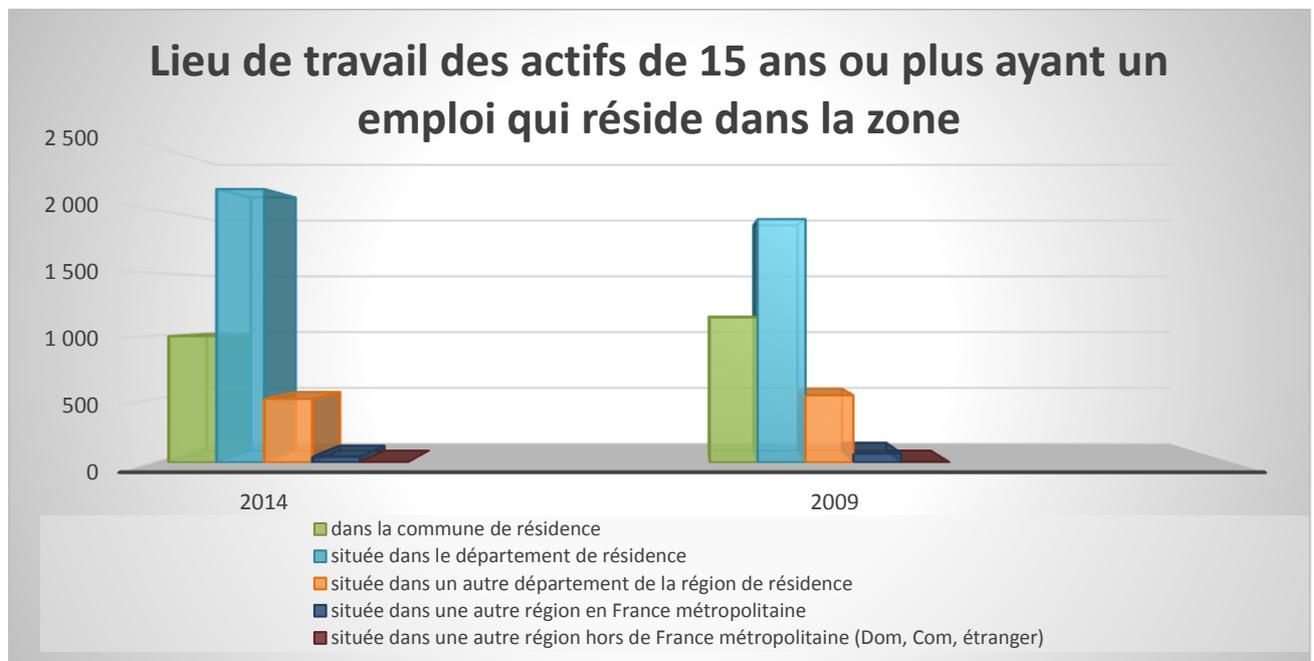


La typologie des ménages est pratiquement identique de 2009 à 2014. Cependant, une hausse des familles monoparentales est significative, notamment chez les femmes seules +3% mais cela reste inférieur au département.

d) Emplois par catégorie socioprofessionnelle

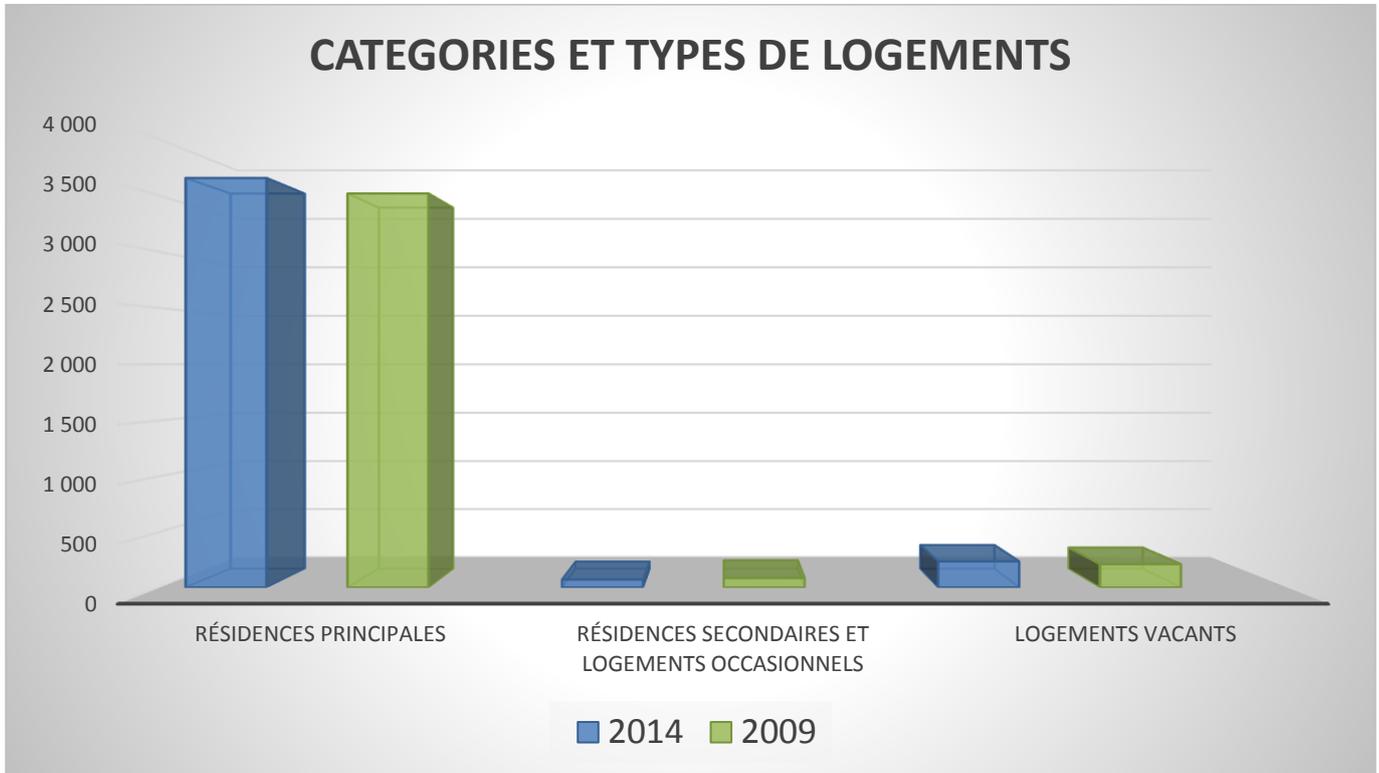


e) Lieu de travail des actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi qui résident dans la zone :

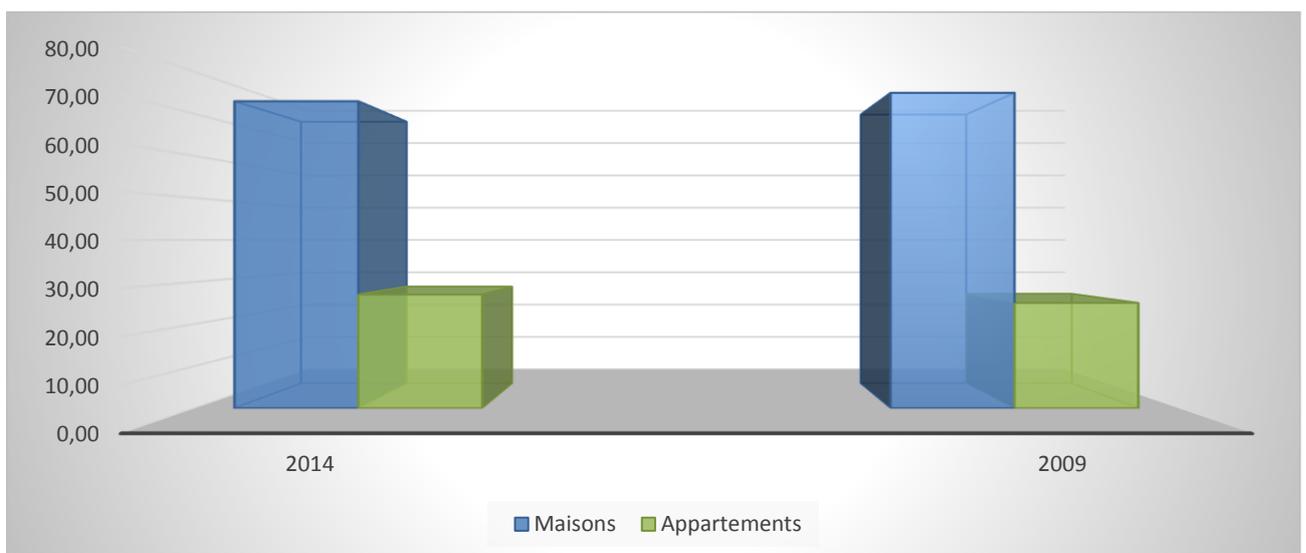


Les catégories socio-professionnelles les plus significatives sont celles des ouvriers et des employés 53%, au-dessus de la moyenne du département 51%. Les lieux d'emplois sont majoritairement situés dans la commune de résidence et dans le département pour 85% des actifs.

2) Le Logement : Catégories et types de logements:

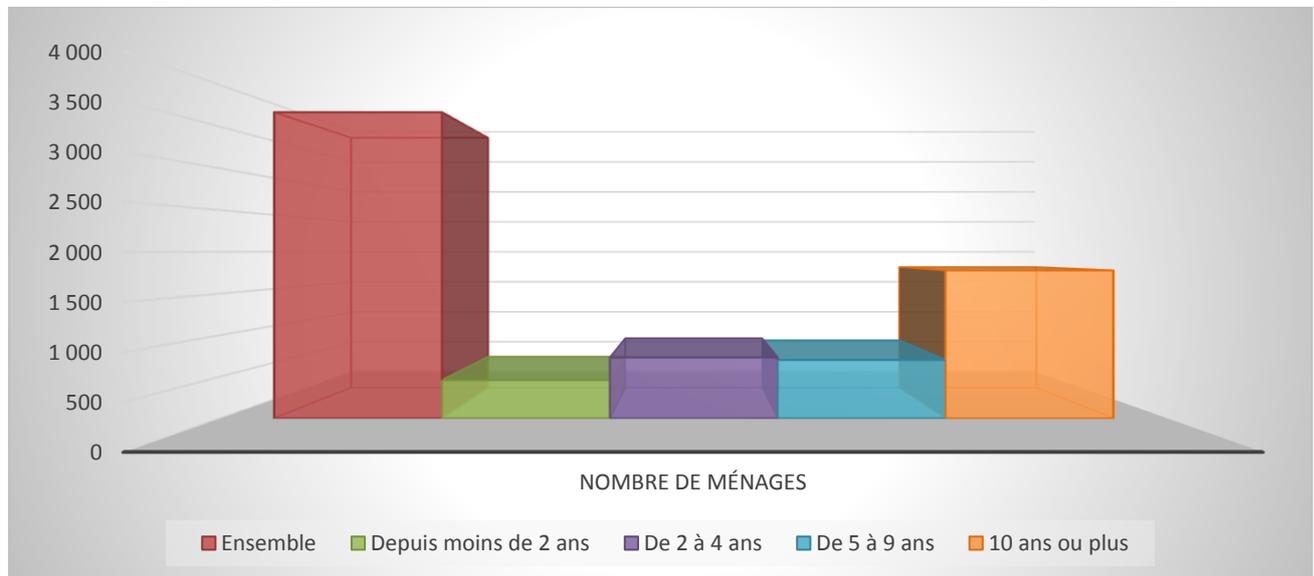


a) Maisons et Appartements



On note une part importante des logements type maison sur la commune, une différence de 10 points par rapport au département dont le taux est de 64% d'habitations type maison.

b) Ancienneté d'emménagement dans la résidence principale en 2014 :



Ancienneté d'emménagement équivalent à celui du département. Près de la moitié des habitants sont installés à Livron depuis plus de 10 ans.

c) Aide au logement

	ALF		ALS		APL		Total Allocataires percevant une aide au logement		Total Ménages
Livron-sur-Drôme	208	14,6%	162	11,4%	256	18,0%	626	43,9%	1 425
Drôme	11 188	12,9%	15 936	18,3%	20 414	23,5%	47 538	54,7%	86 883

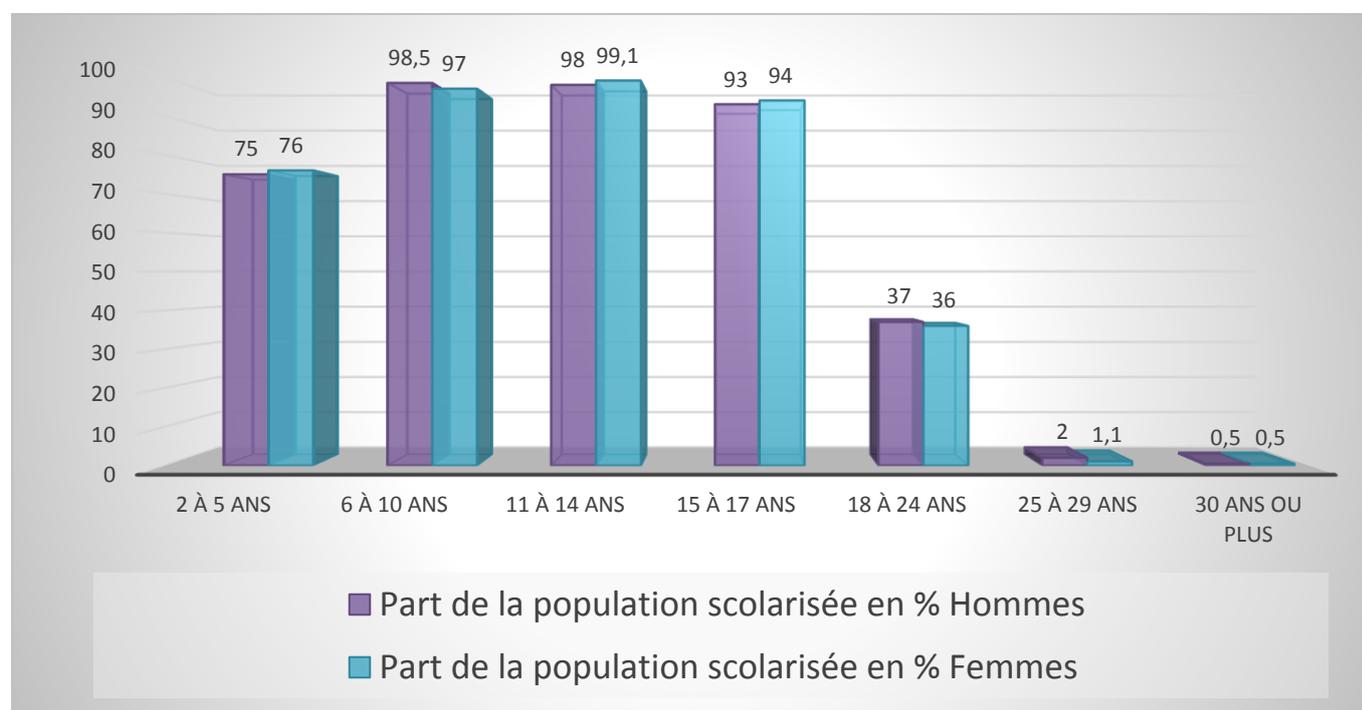
Sur la commune de Livron, seulement 44% des ménages allocataires perçoivent une aide au logement (en majorité l'APL) contre 55% des ménages allocataires Drômois.

3) La scolarité et niveau d'études

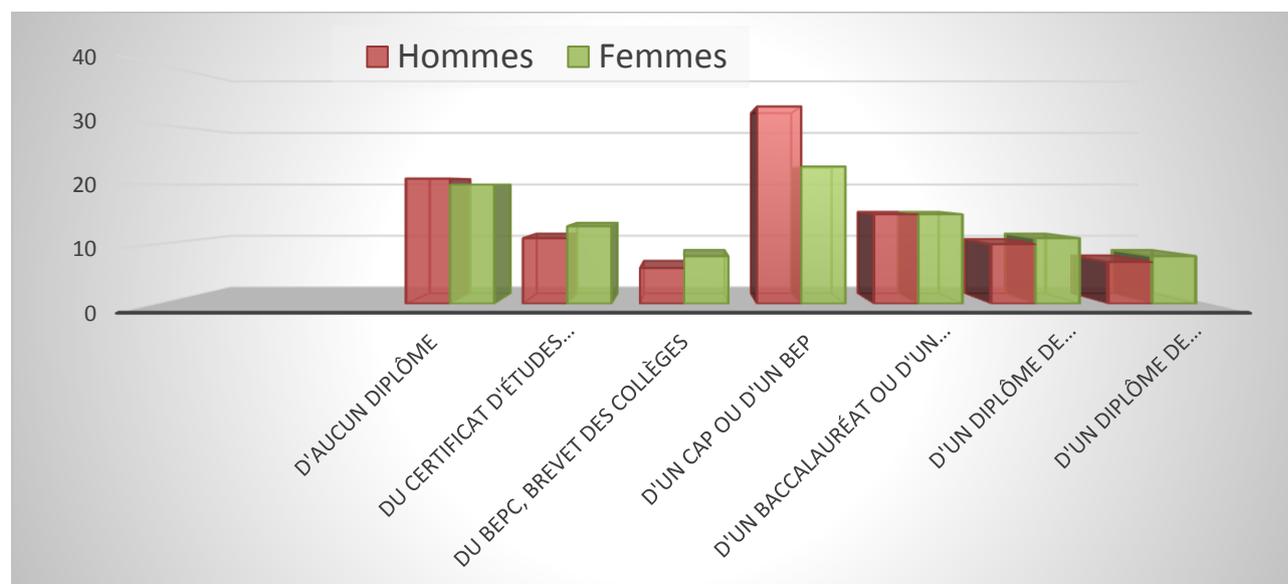
Scolarisation selon l'âge et le sexe en 2014 en pourcentage :

On note une scolarisation des enfants et des jeunes jusqu'à 17 ans dans la moyenne du département. En revanche, à partir de 18 ans une baisse significative est à observer par rapport à celle du département. Il en résulte que les jeunes adultes sont moins scolarisés et ils s'engagent dans la vie active plus tôt que l'ensemble des jeunes du département.

a)



b) Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus selon le sexe en 2014 :



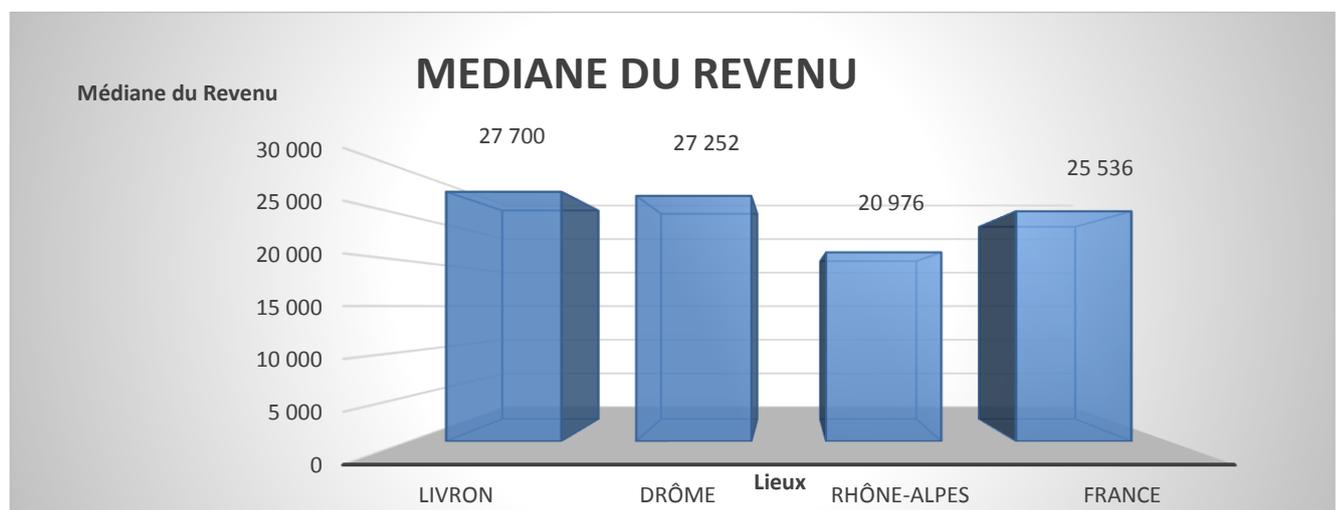
On constate un niveau d'étude et de diplôme inférieur à la moyenne du département. 7.6% de diplômes de l'enseignement supérieur long contre 11% sur le département. 20% de personnes n'ayant aucun diplôme contre 17% sur le département.

Ce constat est en corrélation avec le temps de scolarisation inférieur à la moyenne du département que nous avons décrit plus haut.

4) Le niveau de vie des Livronnais

Le revenu médian est un indicateur du revenu moyen annuel des ménages. On peut noter qu'à Livron ce revenu est supérieur à la fois à la moyenne du département et à la moyenne de la région. Ce qui est d'autant plus marquant étant donné que la Région Rhône-Alpes est la deuxième région de France sur le plan économique.

a) Médiane du revenu 2014 disponible par unité de consommation (en euros)



b) Revenu de SOLIDARITE ACTIVE

	RSA socle		RSA majoré isolement		RSA activité		Total ménages
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	
Livron-sur-Drôme	140	9,8%	26	1,8%	65	4,6%	1 425
Drôme	11 604	13,4%	1 813	2,1%	4 184	4,8%	86 883

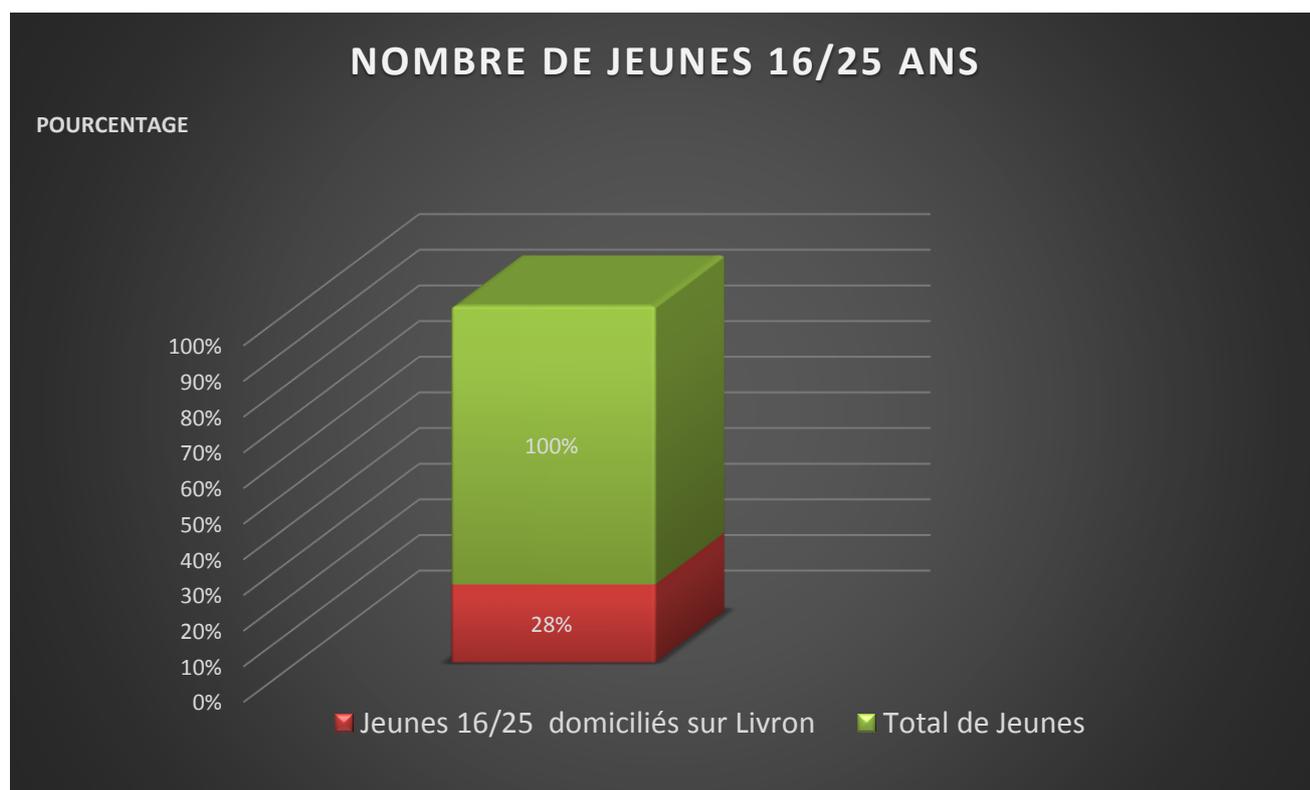
Les ménages allocataires du RSA socle sont en proportion moins nombreux à Livron qu'en Drôme : ils représentent 10% des ménages allocataires contre 13% sur le département. La part de ménages allocataires du RSA activité (remplacé par la prime d'activité depuis le 1^{er} janvier 2016) est identique à celle du département.

5) Jeunes Livronnais accueillis à la mission locale

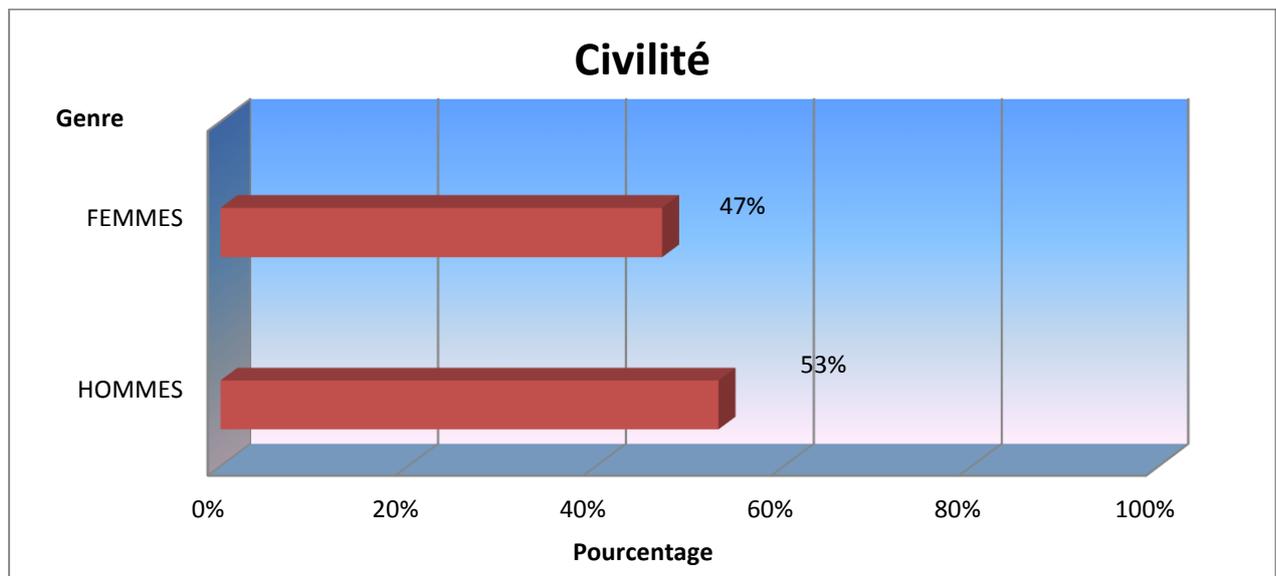
L'objectif des missions locales est de favoriser la concertation entre les différents partenaires pour construire des actions adaptées aux besoins des jeunes et aux réalités locales.

La **mission locale** est un espace d'intervention au service des jeunes. Chaque jeune accueilli bénéficie d'un suivi personnalisé dans le cadre de ses démarches. Les structures d'accueil doivent apporter des réponses aux questions d'emploi, de formation mais aussi sur le logement ou la santé.

a) Nombre de jeunes accueillis à la mission locale

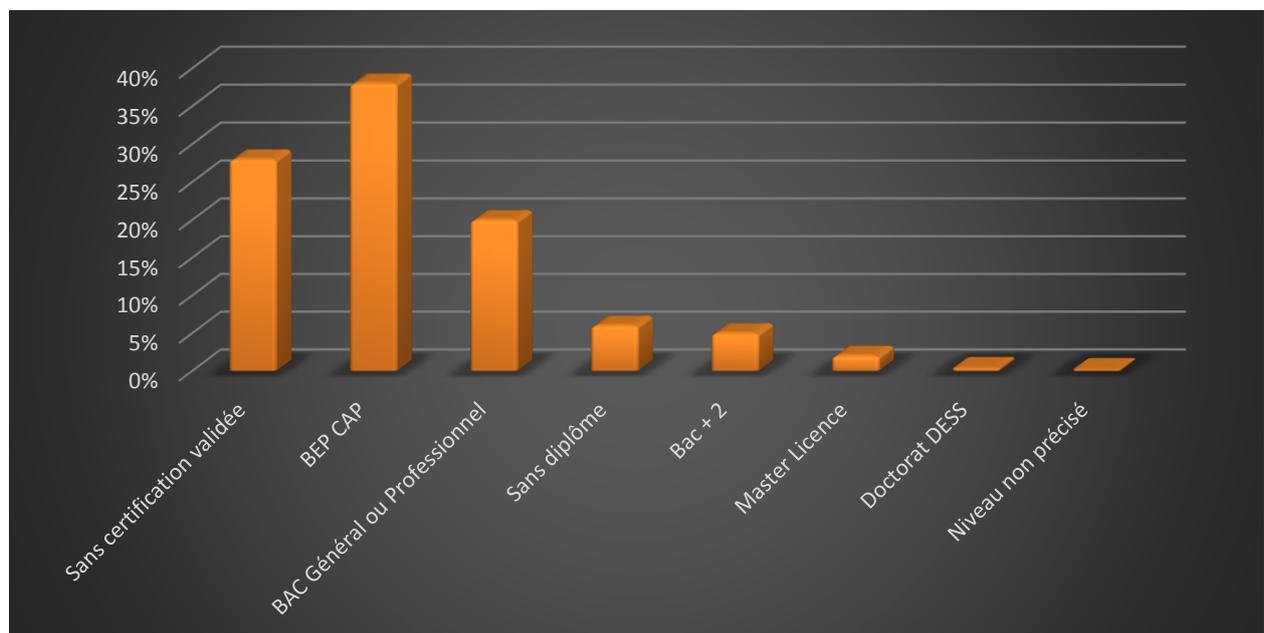


b) Civilité

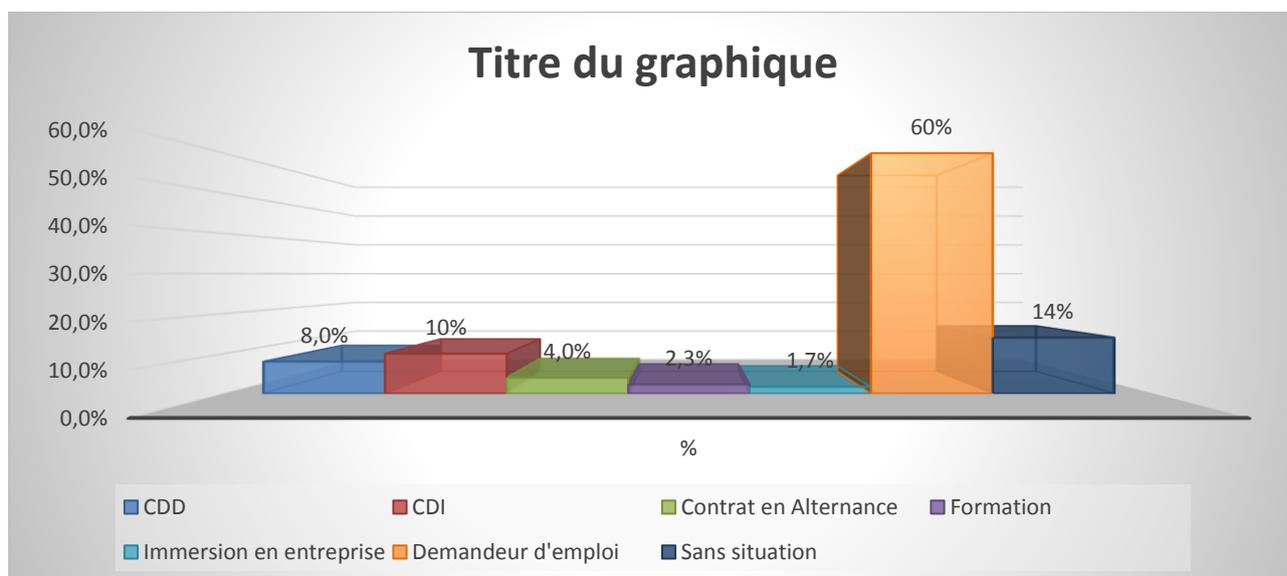


Un quart de la population jeune est suivi par la mission locale de Livron. Le chômage des jeunes touche pratiquement autant d'hommes que de femmes, contrairement au chômage des + 30ans dont la proportion des femmes est plus importante.

c) Niveau d'études



d) Contrats

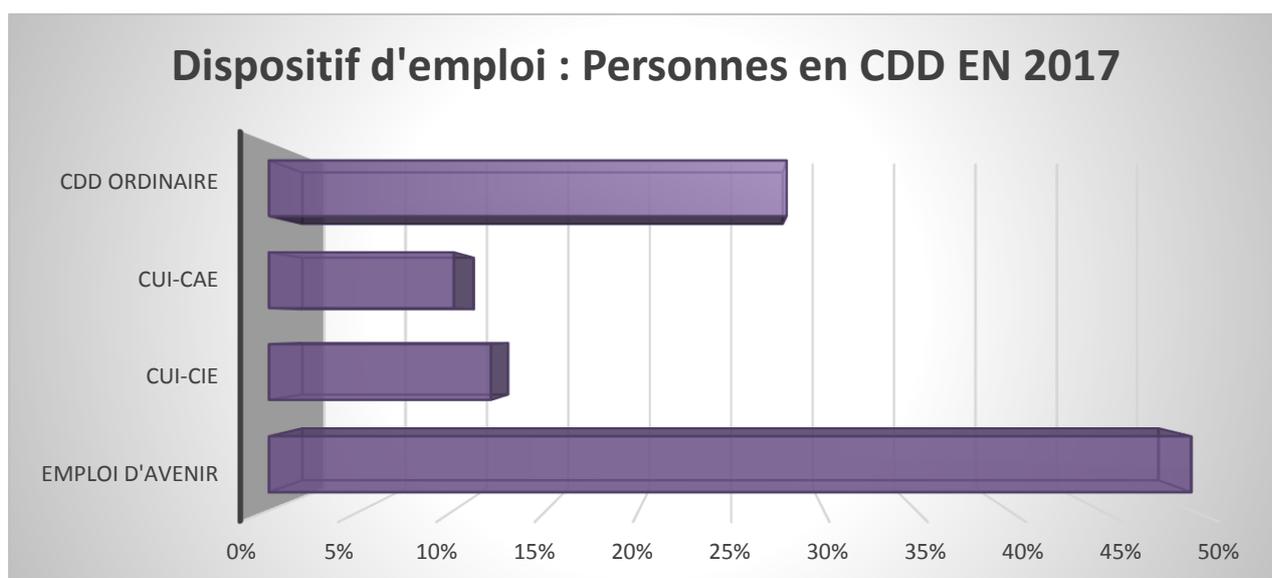


Les jeunes Livronnais pour 67% d'entre eux, inscrits à la mission locale, ont un niveau d'étude et de diplôme assez bas. Il se situe essentiellement dans la catégorie du niveau IV ou dans celle des sans qualifications.

42% de jeunes inscrits ont bénéficié d'une prise en charge et d'une orientation. Il reste une partie importante de jeunes toujours en demande d'emploi.

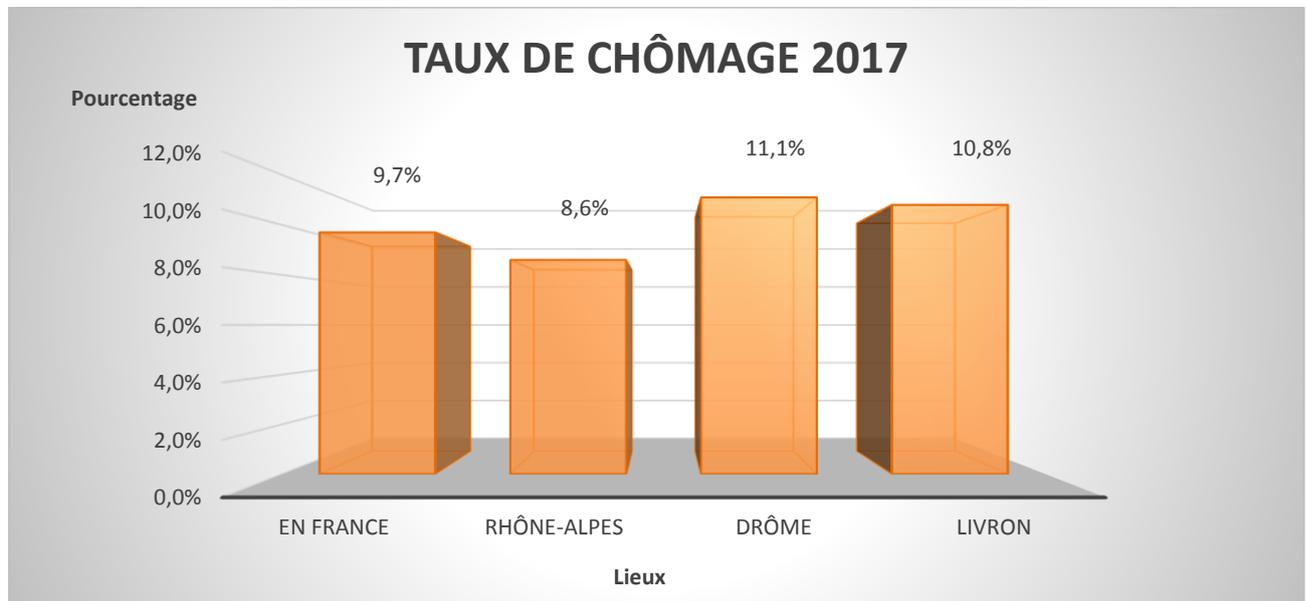
Les contrats à durée indéterminée sont majoritaires par rapport au CDD.

e) Dispositif d'emploi



6) Le taux de chômage :

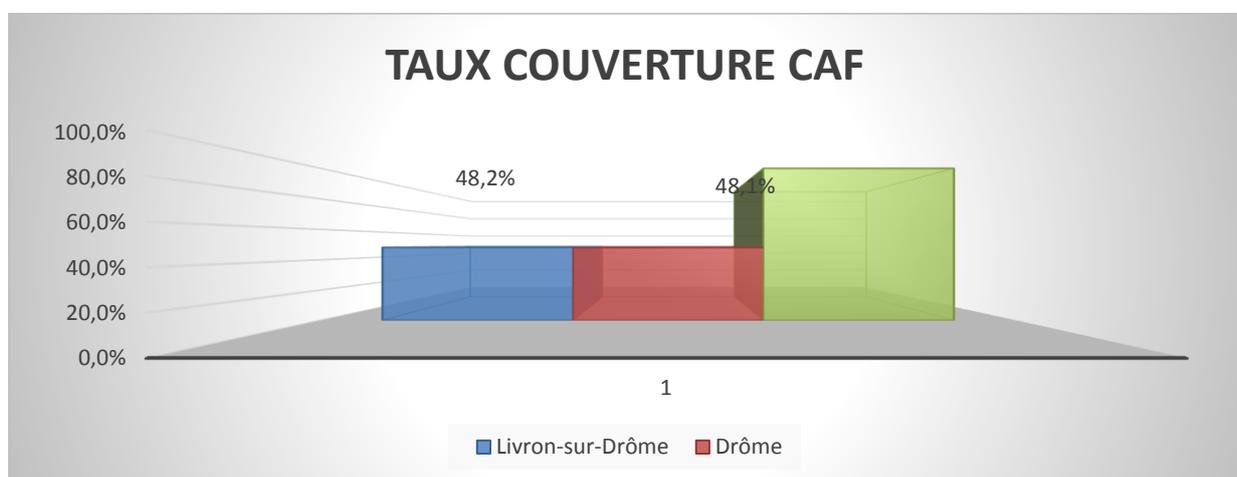
Les mesures en faveur de l'emploi des jeunes ont un réel impact sur le retour à l'emploi. Les trois quarts des emplois sont des contrats aidés. Cependant, les CDD ne représentent que 6.5% des solutions apportées en matière d'emploi pour l'ensemble des jeunes Livronnais inscrits à la mission locale.



Le taux de chômage est dans la moyenne nationale et départementale. Il est légèrement supérieur au taux de la région.

7) Données allocataires CAF

Au 31 décembre 2014, on recense 1 425 ménages allocataires résidant sur la commune de Livron-sur-Drôme. Le nombre total de personnes couvertes par ces allocations s'élève à 4 312, soit près d'un habitant sur deux (taux de couverture identique en Drôme).

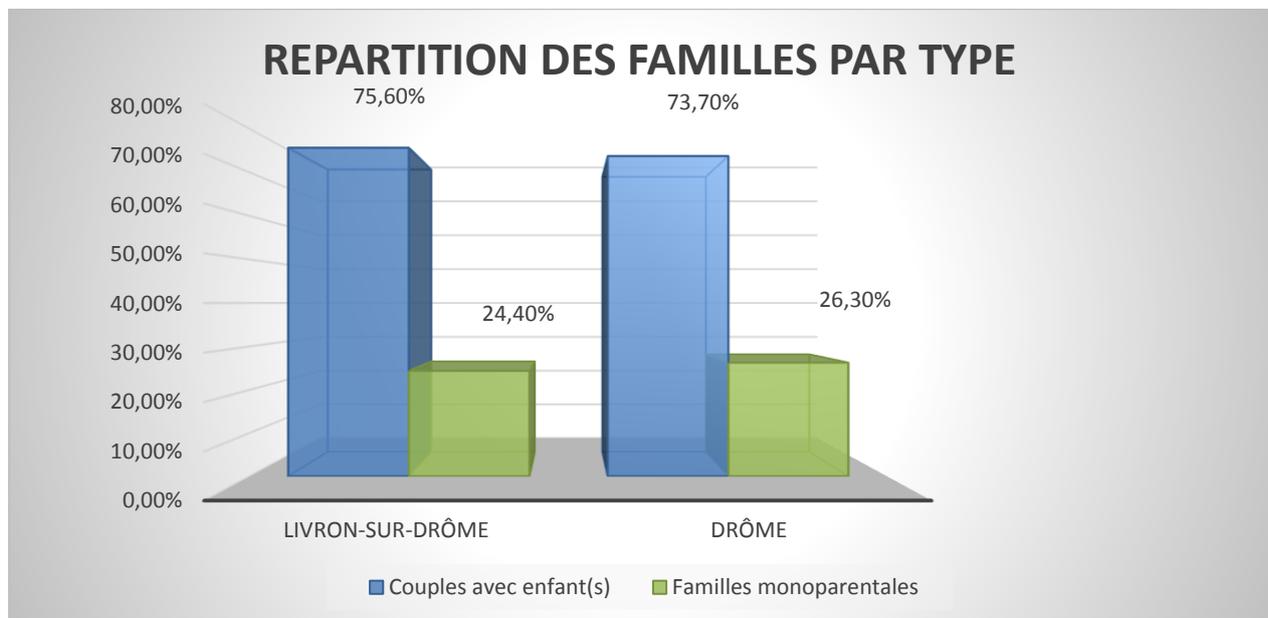


	Population Insee (2013)	Ménages allocataires	Adultes allocataires	Personnes couvertes	Total couverture CAF
Livron-sur-Drôme	8 945	1 425	2 260	4 312	48,2%
Drôme	494 712	86 883	130 164	237 845	48,1%

a) REPARTITION DES FAMILLES PAR TYPE

	Couples avec enfant (s)		Familles Monoparentales	
	Livron-sur-Drôme	785	75,6%	254
Drôme	39 334	73,7%	14 041	26,3 %

Les familles allocataires Livronnaises sont essentiellement composées de couples avec enfant(s), pour les trois quarts. Les familles monoparentales sont légèrement moins représentées qu'au niveau départemental (24,4% des familles).



On recense au total près de 1 900 mineurs à charge des allocataires Livronnais, dont un tiers âgés de moins de 6 ans et un tiers âgés entre 6 et 11 ans.

8) Les infrastructures de Livron

INFRASTRUCTURES

	Superficie
Commune de Livron	3952 ha
Terres Agricoles	2598 ha

Nombre Entreprises :

Entreprises BTP	139
Entreprises Agricoles	121
Entreprises de Services	200
Entreprises d'industrie	40
Nombre de Commerces :	125

PETITE ENFANCE CCVD

Multi-Accueil Familial

Enfants accueillis en régulier	26
Enfants accueillis en occasionnel	13

Micro Crèche

Enfants accueillis en régulier	19
Enfants accueillis en occasionnel	4

Micro Crèche

Enfants accueillis en régulier	18
Enfants accueillis en occasionnel	3

Centre de Loisirs Municipaux

Ecole Eluard/Daudet 3/6ans	80
Petits Robins 12/14 - Couthiol 14/17	40

EQUIPEMENTS CULTURELS

Médiathèque	625,90 m ²
Maison Pignal	401,90 m ²
Espace Couthiol	645,95 m ²
Centre de loisirs Petits Robins	100 m ²
Espace Culturel (Signoret, Aragon, Brel...)	

EQUIPEMENTS SPORTIFS

Gymnase Claude BON et Annexe

Salles	4	Salle 44*22 Salle Annexe Salle des Arts Martiaux
		Salle de danse
Vestiaires	12	Vestiaires - Gymnase
Vestiaires	4	Vestiaires - Salle Annexe

Stades	4	stade de football stade de rugby stade annexe piscine stade Petits Robins
Terrain handball extérieur	1	
Piste de vitesse	1	
St Genys		
Terrain de basket	1	
Terrain de proximité	1	

Parc Pignal et Grangeon**Parcours Orientation**

Skate Park	1	
Terrain tennis	1	
Terrain de bicross	1	
Piscine		
Bassins	2	25*1515*12
Terrains de boules	2	Mairie Pignal
Terrain Agility	1	

Office du Tourisme Intercommunal

(Chiffres 2016)

Espace de Promenade et de détente

5 sentiers pédestres balisés

Colline du Brézème
Confluence
Canaux
Printegarde
Visite vieux village

Visiteurs :

OTSI

6000 visiteurs (année 2017)

Internet

7005 (année 2018)

9004 (année 2018)

Café culturel

36 spectacles (année 2017)

Spectacles divers

15 spectacles (année 2017)

Médiathèque

Année 2017

Ecole de Musique

Table Thématique : La Saint Valentin

NC

Tapis Livres

79

Concert Chant

20

Soirée quizz musical

60

Poèmes enfants et adultes

NC

Lecture d'histoires

18

61

Eveil musical pour les 0-5 ans	29	
Discothèque	NC	
Spectacle jeunesse	40	
Concert	20	
Piano libre	30	
Jeux de sociétés	30	
Atelier d'écriture	6	
Rencontre d'auteur	8	
Expositions		40
Intervention d'auteur		86

Tissus associatifs : (chiffre 2016)

Culturelles	26
Sportives	26
Sociales	17
Enseignements	10
Loisirs, nature	6
Engagements citoyens	7
Patriotiques	5
Total	97

Solidarité santé :

Maison de la Santé :

Sages-femmes	2
Infirmier(es)	4

Année

CCAS :

Banque alimentaire

Tonnes en denrées	5,55	7
-------------------	------	---

Personnes Aidées

	211	145
Adultes	94	
Enfants	117	

Logements

Dossiers déposés	319	300
------------------	-----	------------

Attributions

	63	
--	----	--

% logements sociaux

	12%	
--	-----	--

Logements d'urgence

	4	
--	---	--

Logements d'urgence loués

	2	
--	---	--

Jardins Familiaux

	15	
--	-----------	--

Domiciliation

	32	
--	-----------	--

Moins de 25 ans	7	
-----------------	---	--

25 ans à 50 ans	19	
-----------------	----	--

Plus de 50 ans	6	
----------------	---	--

Nouvelles demandes	11	
--------------------	----	--

Radiations	10	
------------	----	--

Service à domicile

Agents	46	45
Agent Petits Travaux	1	1
Nb heures APA	25 806	
Nb heures Caisses confondues	40 271	
Minibus social - Nombre de réservations		
Annuelle	159	
Ponctuelle	7	
Week-end	14	
Centre médico-social	1	
Pharmacies	3	
Cabinets médecins		
Médecins Généraliste	6	
Dentistes		
Dentistes-Chirurgiens	4	
Orthodontiste	1	
Maison de Retraite	1	
EHPAD	1	80 places
Permanences		
MSAP		

Conclusion des données statistiques

L'analyse des données statistiques met en exergue les éléments suivants :

- Une population Livronnaise stable depuis 7 ans, avec 35% de -30 ans et une très légère augmentation des 60 ans et plus.
- Les catégories professionnelles majoritaires sont les ouvriers et les employés avec une part importante de retraités qui représente un quart de la population.
- Les lieux d'activités sont à Livron ou en périphérie (Valence) ce qui démontre un bassin d'emploi proche et actif.
- Les Livronnais habitent majoritairement en maison 72%, principalement en lotissement. Ce qui confère à la ville de Livron une configuration mi-urbaine, mi-rurale.
- Le degré de diplôme est plus bas que la moyenne du département, il se situe dans la catégorie du niveau V (CAP/BEP).
- Le niveau de vie des Livronnais est plutôt bon, le revenu moyen par habitant est supérieur à la moyenne de celle du département et celle de la Région.
- Près de la moitié de la population est allocataire CAF
- Le nombre de bénéficiaires du RSA est bien en dessous de la moyenne départementale
- Le taux de chômage est dans la moyenne nationale et en dessous de celle du département

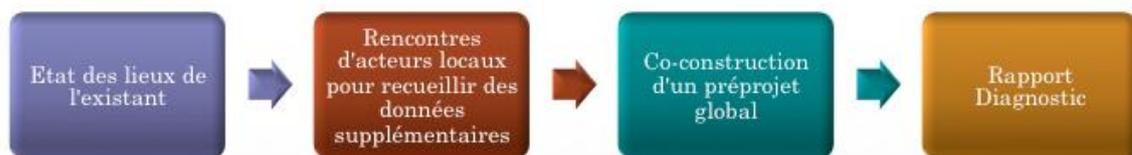
Les jeunes de Livron

- Une proportion significative des jeunes Livronnais de 17 /26 ans quittent le processus de scolarisation et se retrouvent en vie active.
- Ils ne sont que 37% à poursuivre leurs études.
- Un quart de la population jeune de Livron est inscrite à la mission Locale.
- Le niveau d'études des jeunes demandeurs d'emplois est plutôt bas.
- L'accès à la formation ou à l'emploi reste une préoccupation principale et un besoin social éminent sur le territoire.

II CONSULTATION DES HABITANTS ET DES ACTEURS SOCIAUX DU TERRITOIRE DE LIVRON

1/ La démarche

La démarche de diagnostic partagé s'inscrit dans la même logique que celle du pôle socio-culturel lui-même. Elle repose sur le principe de la participation et de la rencontre des acteurs dans leur diversité. Elle vise à susciter la connaissance locale par l'expérience et le vécu quotidien. Elle tente de mettre en perspective les perceptions. C'est un processus auto-formatif.



La méthodologie globale est basée sur une consultation qualitative. Elle consiste d'une part à consulter sous forme de questionnaires un maximum d'habitants et d'autre part à rencontrer des représentants associatifs, des élus, des agents de la fonction publique territoriale, des salariés d'associations ainsi que toute personne identifiée comme pouvant produire une « expertise » par son vécu et son intervention dans le territoire concerné.

Un support d'entretien permet de relever les éléments susceptibles de nourrir la réflexion collective des pilotes du projet.

C'est aussi une manière de communiquer et d'informer sur le processus en cours et les enjeux, de mobiliser progressivement une diversité de personnes intéressées.

Un questionnaire a été distribué à tous des habitants de Livron par l'intermédiaire de Ce questionnaire est totalement anonyme avec principalement des questions fermées. Cela permet d'avoir une restitution précise des réponses. Cependant, deux questions ouvertes sont posées même si les réponses restent à relativiser, compte tenu de la nature subjective des réponses, elles apportent néanmoins une complémentarité.

a) Restitution des questionnaires habitants Livronnais

Nombre de retour questionnaire	113 questionnaires
Typologie des personnes	majoritairement des femmes 67%
Age	de 16 à plus de 70 ans, majoritairement les 30/50ans et les 70 ans et plus
Quartier	Principalement Centre-ville, Haut Livron, Petits-Robins.
Situation familiale	Mariés principalement 74%
Typologie des propositions dans le domaine des activités pour tous hiérarchisées	<ol style="list-style-type: none"> 1. Loisirs : activités pour les enfants et les jeunes 2. Plus d'activités culturelles 3. Accès moins couteuse pour la pratique d'une activité
Qu'est-ce qui vous manque le plus dans votre quartier ou dans votre ville ?	<ol style="list-style-type: none"> 1. Commerces 2. Salles de spectacles, polyvalente 3. Déviation 4. Lieu d'entraide intergénérationnel
Que serait pour vous le centre socio-culturel idéal ?	<ol style="list-style-type: none"> 1. Lieu intergénérationnel 2. Lieu pour les jeunes 3. Centre aéré 4. Manifestations culturelles

b) Restitution des rencontres avec les responsables associatifs, élus et acteurs sociaux de Livron

Un entretien dure entre 30 minutes et 1 heure, il fait l'objet d'une synthèse envoyée aux participants pour compléments ou modifications.

Les synthèses présentent la structure sollicitée, font état des constats et besoins exprimés, et laisse une part à des propositions.

Une même association ou institution peut être rencontrée plusieurs fois, le souhait était cependant très clairement de rencontrer une majorité de représentants associatifs.

De même que plusieurs personnes peuvent être présentes lors d'un entretien nous avons rencontré une variété d'acteurs représentant les organisations avec une majorité de représentants associatifs.

La mission consiste à faire émerger les éléments qui valident l'hypothèse d'un espace socio-éducatif comme outil de développement local permettant de renforcer les politiques socio-culturelles du territoire.

Il s'agit de travailler collectivement à la recherche des moyens qui permettront sa mise en œuvre.

Enfin, il s'agit aussi de créer la structure juridique porteuse du projet qui aura la caractéristique de se vivre comme un espace participatif et démocratique associant habitants de Livron, partenaires, communes, Caf, Conseil Général, Mutualité Sociale Agricole.

c) Synthèse des propositions

Une centaine de questionnaires envoyés par mail à l'ensemble des associations de Livron.

- Nombre d'entretiens par institution 15 entretiens
- Typologie des associations interrogées :
- Fonctions des personnes consultées : Présidents d'associations, élus...

Artistiques culturelles	Sociales	Sportives	3eme Ages	Elus/Institutions
Les Butineries	CCAS	JSL FOOT	Reflets d'Argent	Mission Locale
Amicadence (Danse)	CMS	PING PONG	EPAHD CAUZID	Directrices d'écoles
Clé de sol (Chorale)	Restaurant du cœur	Joyeux pétanqueurs	Patrimoine Livronnais	
Les artistes Réunis	Association Familiale			

L'ensemble des associations Livronnaises rencontrées souhaitent construire des projets transversaux entre associations sur des thématiques communes. Par exemple, la chorale « Clé de Sol » souhaite travailler avec l'association « Amicadanse » enrichir son gala de fin d'année. Sur le territoire, la propension des associations est plutôt de travailler de manière isolée.

Les demandes se situent aussi au niveau des moyens logistiques plus importants. Besoin de salles d'activités ou de lieux de rencontres.

L'ensemble des associations et acteurs sociaux participants à l'entretien estiment que la démarche consultative est très intéressante. Elles n'ont jamais l'occasion d'apporter leur expertise et expérience dans le cadre d'un projet de territoire.

Conclusion de la concertation élargie des habitants et des acteurs sociaux Livronnais

Aller vers les habitants

En complément de l'outil questionnaire distribué à l'ensemble des habitants, nous sommes allés à la rencontre des Livronnais en organisant des réunions de débats publics sur l'ensemble du territoire. L'objectif de ces réunions était d'échanger et de partager sur le diagnostic et de recueillir les propositions et les constats des Livronnais. Cette consultation des habitants, des associations, des élus et des institutions du territoire met en exergue les besoins et demandes suivantes :

- Mode de garde plus élargi pour les enfants
- Renforcer le lien social entre les habitants en participant à des manifestations et événements culturels et en créant un lieu convivial d'échanges.
- Un meilleur maillage associatif du territoire
- Un partenariat actif entre associations



Il en résulte que la globalité du diagnostic conforte les axes de travail pressentis. En premier lieu, l'éminence d'une demande sociale d'élargir le mode de garde des enfants avec une qualité professionnelle de prise en charge de l'enfant. En deuxième lieu, une forte demande de renforcer le lien social entre Livronnais, par des supports d'activités et/ou des lieux dédiés aux rencontres et à la convivialité.

Nous avons aussi observé que plus de 36% des personnes ayant répondu aux questionnaires ont plus de 60 ans.

Cette importante participation des séniors suggère une réelle attente de leur part à l'implication à la vie sociale de leur ville.

Et en dernier lieu, d'apporter des réponses sociales aux problématiques de la jeunesse, à l'accès aux loisirs, à la formation et à l'emploi.

III LE PROJET SOCIAL

1/ LE PROJET SOCIAL

Il est le document nécessaire à l'obtention d'un agrément et d'une subvention de la part de la Caisse d'Allocations Familiales.

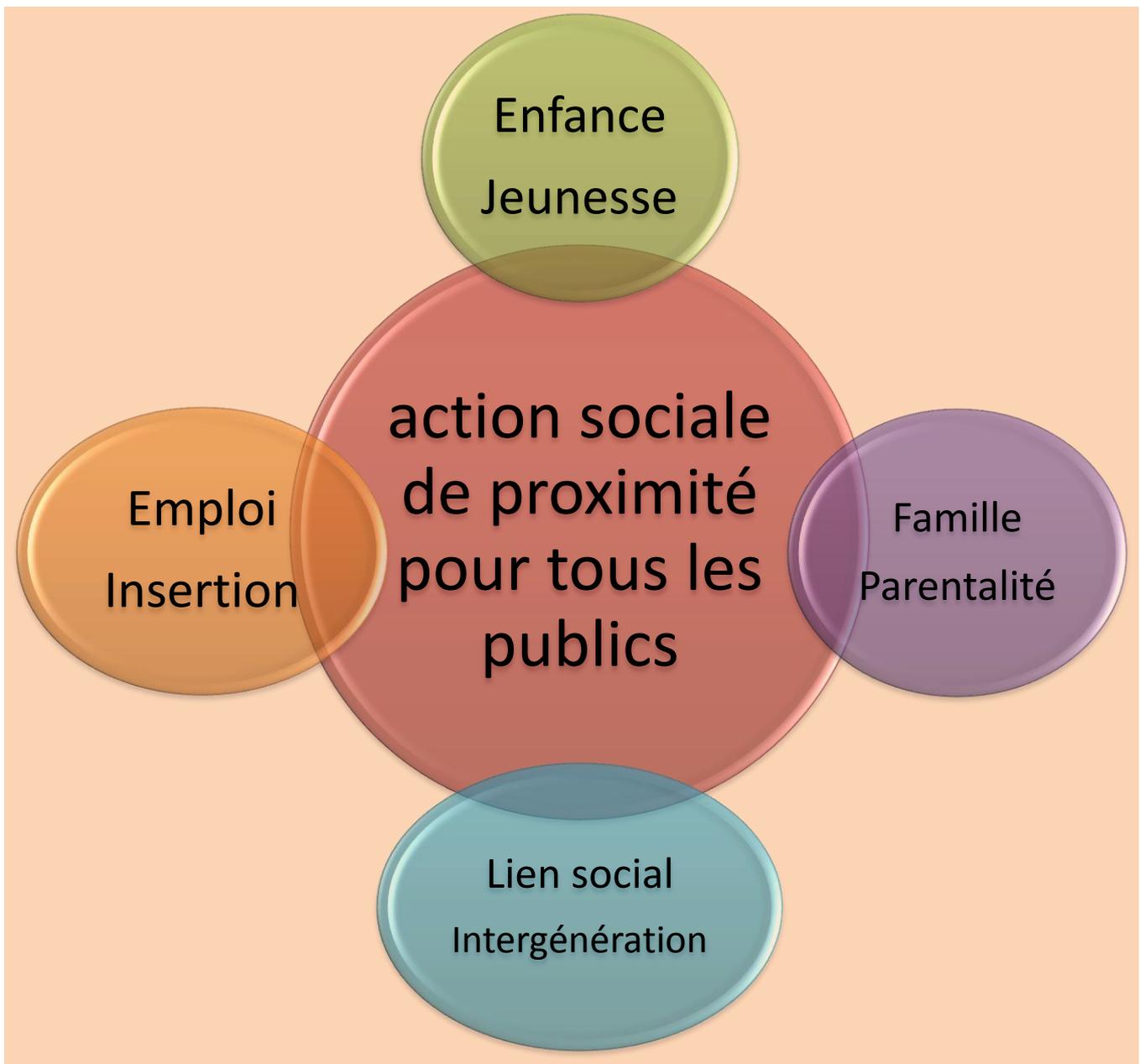
« Le projet social est la clé de voûte de ces structures de l'animation de la vie sociale. Il se fonde sur une démarche transversale pour répondre à la fois aux besoins des familles et à leurs difficultés de la vie quotidienne mais aussi pour répondre aux problématiques sociales collectives d'un territoire ».

C'est également le document qui guide l'action du centre social. Il est défini comme un projet de territoire qui promeut une dynamique de développement, de changement, de transformation et de progrès, dans lequel chaque acteur est partie prenante. Le projet social est la feuille de route de l'équipement et son élaboration permet de mettre en synergie les différents acteurs d'un territoire autour d'un projet collectif en définissant des axes de travail et des objectifs opérationnels.

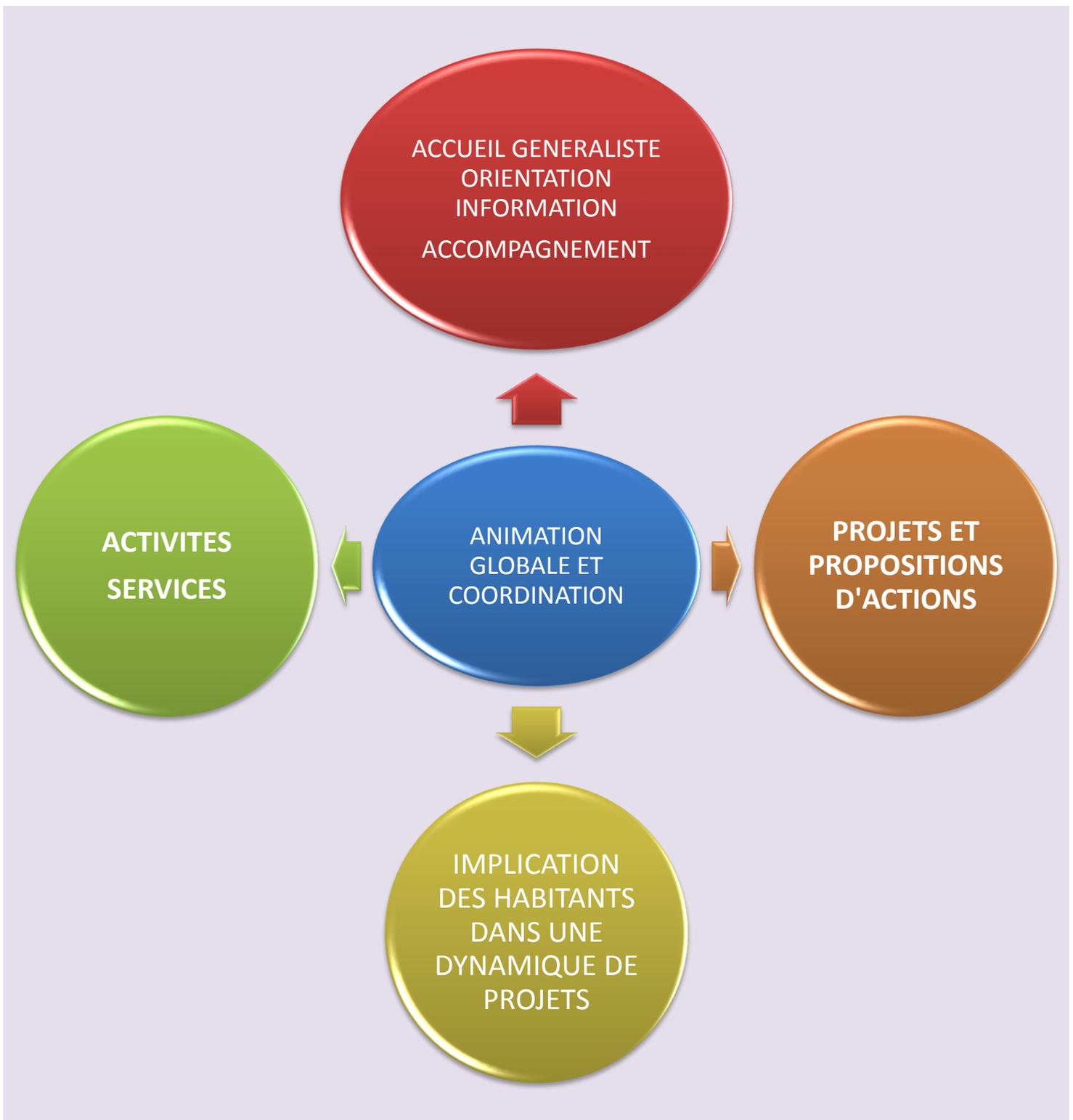
a) Projet et conditions de mise en œuvre

L'outil le plus approprié pour une réponse globale aux problématiques évoquées précédemment peut être le centre social et culturel agréé par la Caf. Il favorisera une approche généraliste et concertée sur la base d'un projet social de nature à structurer des actions sociales de proximité.

Il constituera un opérateur en capacité de coordonner l'action sociale de proximité pluridimensionnelle.



La fonction de pilotage est à même de garantir une approche tout publique, une recherche permanente d'adaptation aux besoins et une dynamique participative élément moteur de l'action sociale de proximité.



b/ les orientations issues de la concertation des habitants de Livron

Les orientations proposées sont la conséquence logique du travail d'analyse et d'échange avec les acteurs du territoire de Livron. Elles se traduisent par quatre thématiques :

La thématique Enfance/Jeunesse/santé

Concernant cette thématique les Livronnais nous ont exprimé des besoins suivants :

- Un Mode de garde plus élargi pour les enfants
- Un accès aux loisirs avec plus d'activités en général et culturel en particulier
- Des Activités moins coûteuses
- Une Salle pour que les jeunes se retrouvent en autonomie
- Et des Actions de prévention de la santé des jeunes

La thématique Famille parentalité

La consultation élargie des habitants et principalement lors des rencontres décentralisées dans les hameaux de Livron nous avons recensé ces souhaits de la part des habitants

- Mieux Comprendre les pratiques numériques des enfants et adolescents
- Accompagner les parents dans leur relation avec l'école
- Accompagner les relations parents enfants

Lien social/Intergénérationnel

Ce sont des sujets qui intéressent largement les habitants Livronnais, ils nous ont exprimé les besoins suivants :

- Demande de renforcer les rencontres entre Livronnais
- Demande de supports d'activités et lieux dédiés aux rencontres et à la convivialité pour 40 ans et plus
- Lieu de rencontres pour les associations et les habitants
- Evènements festifs et activités culturelles

Emploi/insertion

Compte tenu de la proportion significative des jeunes Livronnais de 17 /26 ans qui quittent le processus de scolarisation et se retrouvent en vie active, les besoins dans le domaine de l'insertion et l'emploi des jeunes sont réels.

- Plus d'accès à la formation pour les jeunes (Lycée pôle de formation en construction)
- Plus de mobilité pour l'accès à la recherche d'emploi et aux offres d'emploi
- Mobilisation et accueil des personnes éloignées de l'emploi
- Plus de support d'aide à la recherche d'emploi (Aide au CV, lettre motivation)

Portée par une structure municipale, le centre social s'appuiera sur le travail collaboratif entre salariés et habitants. Etre municipal apporte des gages en matière de budget et de personnel. Cela permet également de pouvoir s'appuyer sur les services supports et développer des partenariats divers, en fonction des thématiques abordées. Or, dans une ville qui a fait du développement des services publics un axe fort de son action, cet axe doit être renforcé pour offrir aux habitants davantage de possibilités de s'informer, de se cultiver, de prendre part aux débats et à la vie citoyenne

2/ LE PROJET GLOBAL DU CENTRE SOCIAL MUNICIPAL DE LIVRON

Le projet sera articulé autour des orientations issues du diagnostic précédemment présentées, et en lien avec le cadre des missions principales d'un centre social :

- a) Un lieu d'animation sociale : prise en compte de la demande sociale et des initiatives des habitants et du développement de la vie associative
- b) Un lieu d'interventions sociales concertées et novatrices, basé sur le développement du partenariat
- c) Un équipement de quartier à vocation sociale globale : ouverture à l'ensemble de la population habitant à proximité, accueil, animation, activités et services à finalité sociale.
- d) Un équipement à vocation familiale et pluri-générationnelle : lieu de rencontres et d'échanges intergénérationnels, développement des liens familiaux et sociaux -

a) Un lieu d'animation sociale : prise en compte de la demande sociale et des initiatives, des habitants et du développement de la vie associative :

Accompagner et soutenir les initiatives d'habitants ; lors du diagnostic, les habitants ont exprimé un besoin en matière d'accompagnement des dynamiques et initiatives habitants. Une forte demande de renforcer le lien social entre Livronnais, par la création de supports d'activités et/ou des lieux dédiés aux rencontres et à la convivialité.

Lorsque les rencontres et les échanges entre habitants sont facilités, des idées émergent et ont besoin d'être soutenues. Pour ce faire, le centre social peut proposer son expertise de terrain pour permettre que ces projets deviennent réels. Ainsi ces initiatives et ces réalisations portent

le projet collectif, et leur valorisation par le centre social peut en susciter d'autres. Cette démarche est la même pour ce qui est du soutien au tissu associatif local qui se développe grâce à la logistique que nous pouvant fournir en terme de locaux, d'accompagnement méthodologique et structurant.

Pour faciliter le recensement des besoins et des attentes des habitants nous mettons en place un processus participatif.

La participation des habitants

Au questionnement sur l'indépendance d'un centre social municipal quant aux actions mises en place ou aux thématiques développées, il est à noter que les élus municipaux ont effectivement défini des orientations pour l'équipement mais que « l'ADN centre social » est préservé, notamment à travers la réflexion autour du projet social et le souhait d'une démarche participative forte.

Le processus du projet social se veut participatif. Il a été construit avec les habitants, cette démarche a été cadrée par un comité technique composé d'élus, d'habitants, de présidents et responsables d'associations, et de commerçants Livronnais.

Ce comité technique a pour objet :

- de soutenir l'ensemble de la démarche du projet centre social,
- d'être à l'écoute des habitants en exhortant l'initiative des groupes d'habitants
- d'être force de proposition en termes de besoin sociaux éminents sur le territoire
- d'évaluer et valider les actions mise en place : évaluation et diagnostics internes et externes, défis, objectifs généraux et opérationnels, moyens).

La participation des habitants a été identifiée comme un enjeu fort pour le centre et surtout comme une finalité en tant que telle. C'est un axe de développement à part entière. Cet axe est transversal dans le sens où on le retrouve dans les 4 thématiques précitées plus haut, dans « la manière de les mettre en œuvre ».

Aussi nous souhaitons que la participation des habitants s'effectue à tous les niveaux du projet du centre social. Cette participation se décline en plusieurs niveaux ou types d'implication :

- De la participation à active une activité à en passant par le bénévolat par exemple pour le dispositif CLAS nous avons quatre habitants bénévoles et deux habitants bénévoles pour l'alphabétisation.

- La participation des habitants aux activités est aussi une porte d'entrée pour les impliquer dans un processus participatif. En effet, la consommation d'activité et de services sont un moyen de mobiliser les habitants. Par cette mobilisation, nous engageons dans un deuxième temps des espaces d'expressions, afin qu'ils expriment leurs besoins et leurs attentes en termes d'activités ou de projets d'activités. Et enfin, nous convenons et réalisons leur projet ensemble.
- Nous avons évoqué plus haut le rôle du comité technique. Bien que la gouvernance soit municipale, cette instance se veut ouverte aux habitants. L'idée est de partir du postulat que la participation des habitants à cette instance soit considérée comme une « expertise d'usage » au sein du centre social. Considérant que toutes les actions et décisions ont un impact direct sur les habitants, ils en sont donc les premiers concernés. Par conséquent, ils sont les plus aptes à nous exprimer ce que produisent les actions. Dès lors chaque habitant peut demander d'intégrer sa demande à n'importe quel moment le comité technique du centre social municipal.

Enfin, pour chaque thématique, l'objectif général poursuit au moins deux résultats attendus ; celui lié directement à l'objectif initial et celui lié à la manière dont les habitants s'en saisissent et s'y impliquent. L'évaluation se fera à l'aune de ces deux aspects complémentaires.

b) /Un lieu d'interventions sociales concertées et novatrices, basé sur le développement du partenariat

Par ailleurs, le partenariat doit être constamment renforcé, réquisitionné et renouvelé. Il est source de dynamisme et doit être un espace d'affirmation de nos valeurs et de notre identité. Il passe par le maintien et le développement de la participation du centre social aux différents collectifs. Enfin, le centre social est en première ligne pour recueillir les besoins et attentes des habitants et être un acteur majeur de la veille sociale.

Le partenariat constituera le mode opératoire privilégié

- Avec la Caf pour le suivi de la mise en œuvre du projet social une fois validé, et dans le cadre du contrat d'objectif et dans la nécessaire coopération autour de la montée en charge du développement et des actions relevant de ses compétences spécifiques.
- Avec la CCVD pour les actions relevant de ses domaines d'intervention.
- Avec le CMS ainsi que les agents de terrain de l'unité territoriale sociale dans le cadre de l'échange autour des questions liées au territoire

- Avec le CCAS et la MSAP de la commune dans le cadre de la nécessaire coopération dans l'intérêt des familles.
- Avec tous les acteurs associatifs du territoire soucieux de travailler au développement local et au renforcement de la cohésion sociale.
- Développement de la cellule emploi en lien avec la CCVD.

Ce partenariat se déclinera à la fois dans la mise en place des actions et dans le cadre de la gouvernance du centre social, à savoir au sein même du comité technique où siègent les habitants et les autres membres qui le constitue.

Le centre social mettra en œuvre un processus de recrutements progressifs conformes aux obligations et visant une intervention qualitative, accompagnant la montée en charge des projets spécifiques.

Une politique de formation soutenue permettra de compléter les compétences des salariés et d'assurer une adaptation continue ce qui constitue une priorité dans le cadre de la politique managériale de la ville. La dimension épanouissement des personnes sera prise en compte pour une véritable progression dans le sens d'une démarche collective apprenante notamment dans la prise en compte des besoins de formation dans le cadre du plan de formation global au service du projet.

Des outils de la gestion des ressources humaines éprouvés seront adaptés et utilisés pour assurer les fonctions du centre social (fiche de poste, feuille de route, réunion de régulation)

c) Un équipement de quartier à vocation sociale globale : ouverture à l'ensemble de la population habitant à proximité, accueil, animation.....

La fonction d'accueil : Etre un lieu d'accueil pour tous, reconnu par tous et faciliter le recensement des besoins et des attentes des habitants

le Centre Social Municipal, est un lieu de ressource pour les habitants qu'ils soient nouveaux ou anciens Livronais, qu'ils connaissent ou pas le rôle de la structure. Ils poussent la porte dans un but précis ou pour se renseigner, avec des difficultés à résoudre ou par curiosité. Quelques soient leurs raisons d'entrer, le premier accueil qu'ils y rencontrent est fondateur. Ainsi la fonction d'accueil doit être pensée par l'ensemble de l'équipe d'animation du centre social, être basée sur une écoute bienveillante et attentive et permettre de proposer une offre globale. La reconnaissance des missions et des actions du centre social passe par un partenariat actif, une identification claire et une veille sociale constante.

1. Favoriser les conditions d'accueil de tous. L'accueil est à la fois un savoir-être et savoir-faire. Un savoir-être parce qu'il repose sur une posture professionnelle adaptée. Un savoir-faire parce qu'il met en jeu toute l'expertise des professionnels pour informer et

orienter le plus précisément possible les personnes. Parce que chaque individu doit être accueilli dans sa singularité et dans sa globalité, il nous faut travailler à construire une information efficace à destination des différents publics, à orienter et accompagner les personnes vers les personnes et lieux ressources les plus pertinents en fonction de leur demande.

En pratique :

- l'identification des acteurs (qui fait quoi trombinoscope des salariés à l'accueil)
 - l'information visuelle (panneaux extérieurs et intérieurs)
 - l'aménagement des locaux avec une signalétique précise
 - l'organisation de l'accueil (la personne doit être formée),
 - la disponibilité des professionnels ; définition avec l'équipe des salariés des temps et des espaces pour faciliter un accueil de qualité.
2. Contribuer à la reconnaissance du centre social. Rendre visible le centre social sur toute sa zone de compétence c'est-à-dire la commune de Livron. Le centre social a des missions, un rôle, une identité et une place dans la vie locale spécifiques et importants. Ceux-ci doivent être visibles et lisibles pour qu'ils soient reconnus : La communication est un enjeu majeur pour la structure : elle doit permettre aux habitants de savoir ce qu'est le centre social et ce qu'il propose et aux partenaires de connaître nos objectifs et nos actions. Elle s'appuie sur des outils :
- site internet de la commune, panneaux d'information...)

L'écoute permanente des habitants constituera la fonction privilégiée pour développer la politique d'information, d'orientation et d'accompagnement.

- des rencontres et des échanges (instances d'expression et de participations des habitants comme le comité technique, groupe d'expression mis en place par la référente famille...).

d) Un équipement à vocation familiale et pluri-générationnelle : lieu de rencontres et d'échanges intergénérationnels, développement des liens familiaux et sociaux

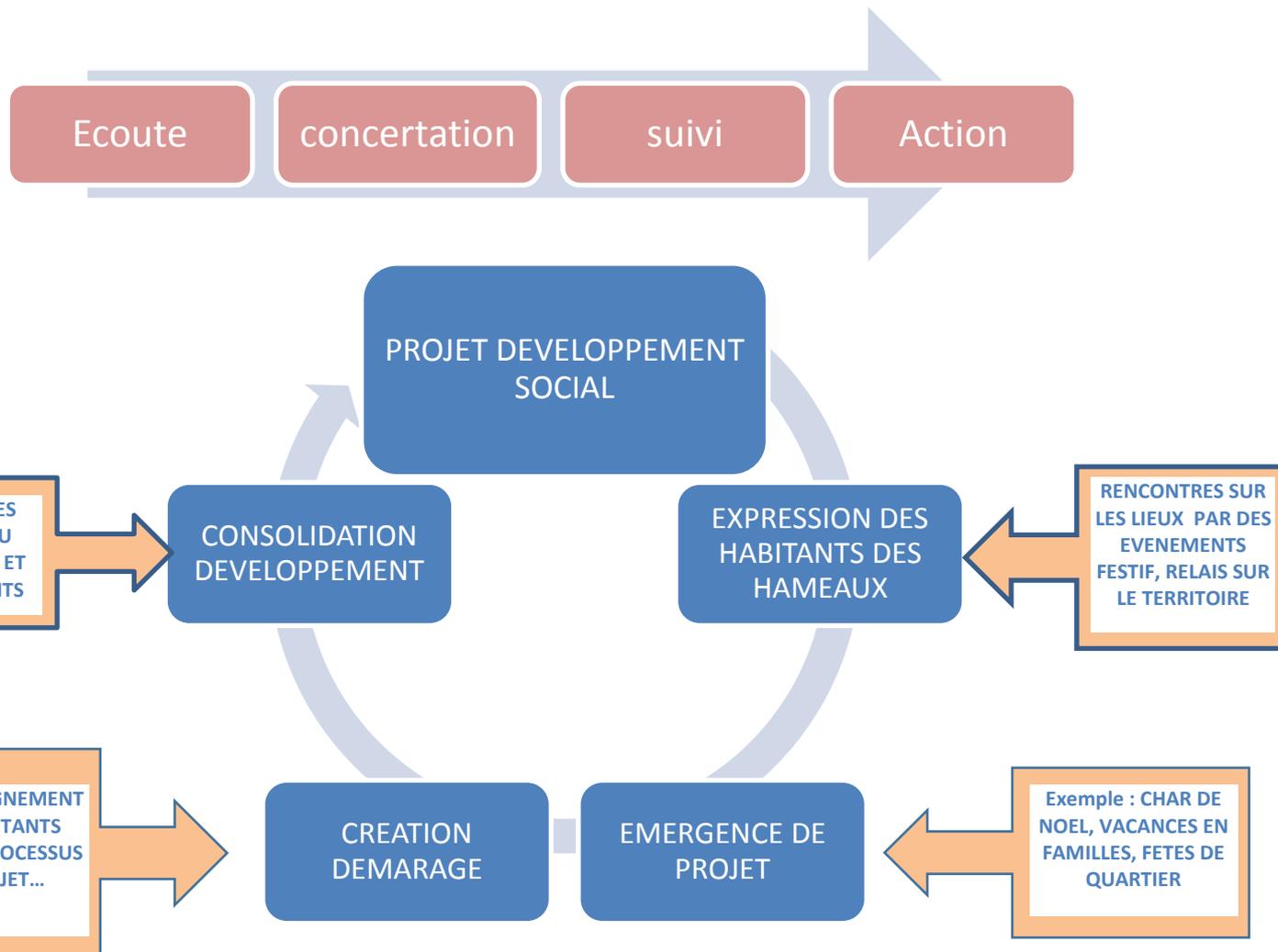
Aller vers l'ensemble de la population

L'image du centre social est globalement confuse, par l'interprétation même du terme « social » qui renvoie exclusivement et pour beaucoup de gens, aux difficultés sociales. Pour d'autres le centre social se résume à un lieu pour enfants auquel se greffent quelques activités annexes: gym douce, peinture sur soie... Fondées à tort ou à raison, ces images nuisent. Elles ne sont malheureusement pas toujours infondées : le centre de loisir et l'accompagnement scolaire sont souvent le cœur de l'activité.

La présence de ce public homogène peut aisément renforcer les stéréotypes et constituer un « repoussoir » pour de nombreux habitants. C'est entre autre pour « casser ce cercle vicieux » que l'on peut envisager le travail dans l'espace public comme une option intéressante à explorer. Elle vise à créer de nouveaux liens avec les habitants pour « sortir d'un enfermement » : ici ce terme s'envisage de manière littérale, sortir du centre social et de manière plus extensive afin d'éviter une trop grande homogénéité du public. Il s'agit ainsi « d'élargir les surfaces de contact » afin de nouer des relations avec une partie de la population qui n'est pas spécialement en demande mais qui peut offrir des ressources nouvelles, notamment de la diversité sociale, culturelle, générationnelle.

Nous essayons une alternative à la programmation et l'attente de « recevoir du public ». Ici, nous nous invitons, nous nous autorisons à franchir des distances ; il y a inversion de la responsabilité : c'est aux animateurs de se déplacer, s'ils veulent générer un mouvement chez les habitants.

construire ensemble à l'échelle du territoire



Dans un premier temps, il s'agit de susciter l'envie, créer des prétextes à rencontre, semer des graines, notamment par des événements festives, culturels, ou de lien social comme le char de Noël, la mise en place du cinéma de plein air, de concerts et/ou de fête du quartier.

Ce qui permet de faire venir les personnes et ensuite imaginer des temps d'échange. S'appuyant sur des personnes « ressources » du territoire (les référents du quartier pour le char de Noël par exemple) pour connaître, rencontrer les habitants, sur les personnes

Ensuite, il faut amener les habitants à être partie prenante du projet en général et de l'organisation des actions au sein même de leur quartier, selon un processus d'accompagnement décrit sur le schéma ci-dessus.

e) La mise en place d'un projet « familles »

Pour développer cette action, le centre social fait appel à un professionnel dans le cadre d'un projet spécifique « familles » complémentaire au projet social. La Caf soutien ce projet par une prestation de service.

Circulaire Cnaf 2012 :

Les centres sociaux, acteurs de l'amélioration de la vie personnelle et sociale des différents membres des familles, sont fortement invités à développer un projet « familles » visant à répondre aux problématiques familiales du territoire, et à soutenir tout particulièrement les parents dans leur rôle éducatif.

Les centres sociaux, acteurs de l'amélioration de la vie personnelle et sociale des différents membres des familles, sont fortement invités à développer un projet « familles » visant à répondre aux problématiques familiales du territoire, et à soutenir tout particulièrement les parents dans leur rôle éducatif.

Dans la perspective d'un agrément spécifique « familles », le projet familles, intégré au projet d'animation globale du centre social, doit présenter les caractéristiques suivantes :

- Répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire :
- Développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intrafamiliale et aux relations et solidarités inter familiales;
- Coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du centre social.
- Faciliter l'articulation des actions Familles du centre social avec celles conduites par les partenaires du territoire.

Par leur position d'acteur du développement social local, les centres sociaux peuvent également contribuer à la mise en cohérence des actions parentalité sur leur territoire et constituer des relais efficaces des dispositifs de soutien à la parentalité, en particulier, les réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents et les contrats locaux d'accompagnement à la scolarité.

Le projet familles s'appuie sur la capacité d'écoute des besoins et des attentes des parents et des enfants des centres sociaux, ainsi que sur les relations privilégiées que les centres sociaux tissent avec les familles. Il permet la transformation de demandes individuelles informelles en actions collectives qui ont également vocation à inscrire les familles dans la vie sociale de leur territoire de vie / ou à favoriser la vie sociale des familles.

3 ORGANISATION DU CENTRE SOCIAL

Le centre social fonctionnera à minima selon les prescriptions de la circulaire Cnaf de 2012 avec la présence du personnel assurant l'animation globale.

C'est cette équipe qui pourra instruire les différentes thématiques à développer.

Equipe de départ :

Une direction (extrait de la circulaire Cnaf 2012)

L'exercice de la fonction de directeur d'un centre social nécessite une qualification de niveau II des carrières sociales, de l'animation sociale, du développement local, et/ou de l'ingénierie sociale, ainsi que des compétences avérées sur les principaux domaines d'activités du management de ce type de structure : la conduite de projet dans un environnement complexe, l'animation du partenariat, la gestion des ressources humaines et la coopération des bénévoles, la gestion financière et administrative.

La direction d'un centre social nécessite un équivalent temps plein.

a) Un personnel d'accueil

L'accueil, basé sur une écoute attentive, s'étend à la capacité à proposer une offre globale d'information, d'orientation, et de facilitation en matière d'accès aux droits au sens large, surtout il doit être organisé de manière à recueillir les besoins des habitants et leurs idées de projets collectifs et aussi de faire remonter les attentes et remarques des habitants.

Pour cela, la personne en charge de l'accueil doit contribuer à la création d'outils spécifiques de recueil et d'analyse et les mettre en œuvre pour assurer un rôle de veille sociale.

La personne en charge de l'accueil doit contribuer au « projet accueil » en développant et coordonnant une offre globale d'information et d'orientation, cela suppose une posture d'écoute permanente, d'information et d'orientation auprès des habitants.

Assuré à titre principal par une des personnes qualifiée l'accueil doit être appréhendé comme une fonction portée collectivement par l'ensemble de l'équipe d'animation du centre social.

Cette fonction doit être reconnue et repérée sur le territoire d'intervention, et l'accueil doit être considéré comme une action à part entière.

La fonction pourra être complétée en sachant qu'il s'agit d' « organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants, des familles et des groupes informels ou des associations.

Comme nous l'avons indiqué plus haut, cette fonction doit être reconnue et repérée sur le territoire d'intervention, et l'accueil doit être considéré comme une action à part entière.

Une formation professionnelle à la fonction d'accueil sera proposée en amont de l'ouverture du centre social municipal de Livron. Les missions dévolues à personne en charge de l'accueil :

- Développer et coordonner une offre globale d'information et d'orientation
 - Ecouter, informer, orienter les publics
 - Contribuer au recueil des besoins des habitants et de leurs idées de projets collectifs
 - Participer au développement des liens partenariaux de proximité
- Faire remonter les attentes et remarques des publics accueillis
 - Contribuer à la création d'outils spécifiques de recueil et d'analyse et les mettre en œuvre pour assurer un rôle de veille sociale
- Connaître les ressources du territoire pour orienter les publics
 - Participer au suivi du réseau partenarial
 - Diffuser les informations recueillies entre les-partenaires et l'équipe du centre
 - Contribuer aux actions de communication du centre et des acteurs locaux engagés dans le projet social

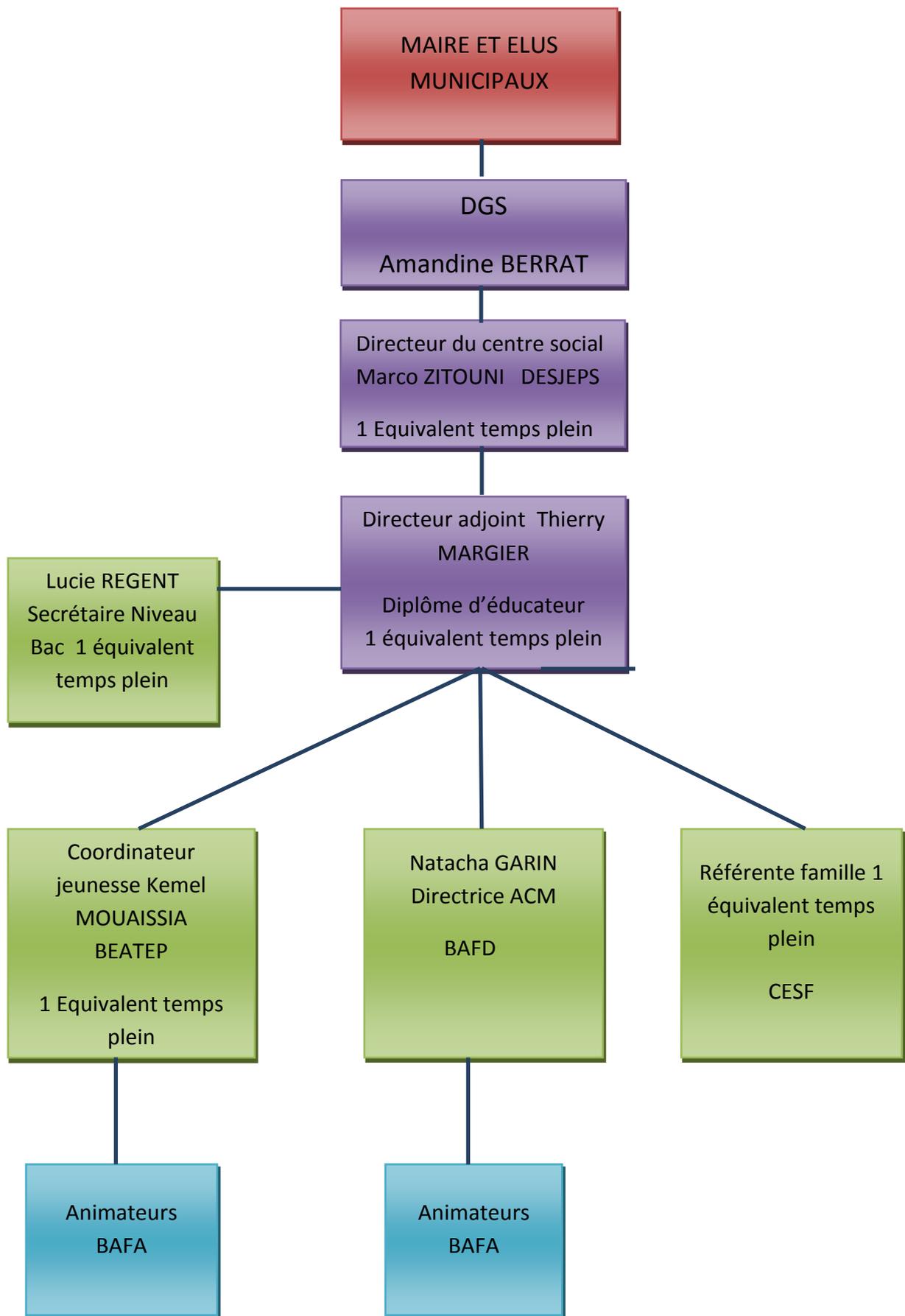
Une fonction comptable à minima à ½ temps ou l'organisation de la fonction par intervention d'un comptable du service finance de la Mairie.

Pour être en cohérence avec l'orientation de développer une politique famille répondant aux besoins du territoire, cette équipe sera complétée par un(e) Référent famille dans le cadre du projet famille complémentaire au projet social.

b) Organisation de la gestion

Le comité de pilotage et le comité technique avec l'aide du directeur de service ont travaillé à finaliser le projet social. Le centre social de Livron est implanté à l'espace Couthiol square Martin Luther King. Il a défini une procédure de recrutement des personnels, établi les fiches de poste et effectué leur planification pour l'équipe de départ :

- la direction, d'assurer la continuité entre définition du projet et sa mise en œuvre.
- Le directeur adjoint
- le responsable accueil secrétariat
- le référent(e) Familles
- la fonction comptabilité/RH/formation
- le coordinateur jeunesse
- la directrice ACM enfance



c) Fonctionnement

Des outils seront élaborés pour que la direction garantisse un fonctionnement efficace et sécurisé.

Les éléments de contrôle seront déterminés qui n'exclut pas la confiance entre les différentes parties prenantes du centre social mais seront plutôt de nature à la renforcer.

Il veillera à assurer une homogénéité d'intervention sur l'ensemble de la commune de Livron.

L'accueil est accessible au public tous les jours de la semaine de 8h45 à 12h et 13h00 à 17h45 Il sera complété de permanences du référent famille dans le cadre de son travail de base auprès des familles. Progressivement des groupes seront formés pour initier des projets collectifs et investir les personnes concernées.

d) Actions déjà mise en place en 2017

- Centre de loisirs de 3/12 ans et 12/14ans
- Accueil jeunes 14/17ans
- Dispositifs CLAS
- Alphabétisation
- Soirées du vendredi
- Animation de quartiers (char de Noël)
- Concerts du vendredis

e) Moyens et logistique

➤ Cadre financier

Le modèle économique du centre social repose sur une disparité de ressources :

Ressources de l'animation globale avec un financement « repère » la Prestation de Services de la CNAF liée à l'agrément lorsque le projet social est validé par la Caf. Cet agrément est pluriannuel.

La prestation de service est calculée sur la base du prix plafond fixé par la CNAF et évolue chaque année.

De plus des ressources sont apportées par la commune dans le cadre du pilotage municipal. Ressources liées à des dispositifs en fonction des activités développées.

Ressources correspondant à la contribution des usagers généralement fixées sur un barème intégrant le quotient familial.

Ressources liées à des partenariats privés et des fondations (Mécénat)

Les charges sont celles liées à l'animation globale d'une part et d'autre part celles relevant du développement des activités, les charges salariales et enfin les charges de structure.

➤ **Budget**

En matière de charge de personnel, l'animation globale s'appuie en théorie sur :

La fonction de direction, soit 1 équivalent temps plein maximum

- la fonction d'accueil, soit 1 équivalent temps plein maximum
- la fonction de comptabilité et de gestion à raison d'1/2 équivalent temps plein maximum

Auxquelles s'ajoutent des dépenses de pilotage :

Les dépenses de fonctionnement des instances de décisions politiques : colloques, documentation, les logiciels de gestion

Les frais d'audit interne, expert indépendant de l'évaluation.

Charges			Produits		
N°Cpte	Intitulés	montant	N°Cpte	Intitulés	montant
60 610	Fournitures non stockables (eau, gaz, électricité, carburants)	21 180,00	706 000	PRESATIONS DES USAGERS	38 100,00
60 630	Petit équipement - Fourniture d'ateliers et d'activités	9 295,00	708 100	PRESTATIONS CAF ALSH	12 740,00
60 680	Autres matières et fournitures		708 000		
60 681	Alimentation, boissons	6 730,00	70	TOTAL REMUNERATION DES SERVICES	50 840,00
60 890	Autres achats (repas, gouters)	28 000,00	722	TRAV.FAITS PAR L'ASS POUR ELLE-MEME	
60	TOTAL ACHATS	65 205,00	74 100	ETAT - alphabétisation	800,00
61 100	Sous-traitance générale		741 800		
61 320	Locations immobilières		741 802		
61 350	Locations mobilières	12 030,00	741 803		
61 600	Primes d'assurance		741 807	DRJSCS - POLE COHESION TERRITORIALE	
61 700	Etudes et recherches		74 200	REGION	
61 810	Documentation		74 210		
61 850	Frais de séminaires, colloques, conférences		74 230		
61 860	Formation des bénévoles		74 240		
61 890	Autres services extérieurs		74 270		
61	TOTAL - SERVICES EXTERIEURS	12 030,00	74 300	DEPARTEMENT	0,00
62 110	Personnel intérimaire		74 310	Subvention de fonctionnement	
62 140	Personnel mis à disposition		74 311		
62 400	Transports de biens et transports collectifs du personnel		74 350		
62 500	Déplacements, missions et réceptions	500,00	74 360		
62 600	Frais postaux et télécommunications		74 370	Autres	
62 700	Services bancaires et assimilés		74 400	COMMUNES	
62 810	Cotisations		744 100	subvention de fonctionnement communal	218 410
62 820	Travaux et façons exécutés à l'extérieur		744 100		
62 830	Transports d'activités et d'animations	2 000,00	744 100		
62 890	Autres charges externes - autres services extérieurs (activités extérieures : entrées)	1 350,00	744 104		
62	TOTAL CHARGES EXTER. -AUTRES EXT.	3 850,00	744 105		
63 100	Impôts, taxes, versements assimilés sur rémunérations - Adm des Im		744 107		
63 300	Impôts, taxes et versements sur rémunérations - Autres organismes	3 144,00	744 108		
63 500	Autres impôts, taxes et versements - Adm des Impôts		744 120		
63 700	Autres impôts, taxes et versements - Autres organismes télépéages	130,00	74500		
			74 530		
			74 540		
			74510	Caisse Allocations Familiales	66 693
63	TOTAL IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS	3 274,00	74 520		
64 110	Salaires et appointements bruts du personnel permanent	84 417,00	746 000		
64 111	Salaires et appointements bruts du personnel en CDD	86 071,00	746100		
64 112	Salaires et appointements bruts du personnel en contrats aidés	20 820,00	746 500		
64 120	Congés payés		74 670	Caf PSO	
64 500	Charges de S.S. et de prévoyance	31 070,00	74 700	Cnaf PS Animation Collective Familles	
64 700	Autres charges sociales	26 791,00	747 200	MSA	0,00
64 400	Indemnités et avantages divers		747 201	Fonctionnement	
64	TOTAL CHARGES DU PERSONNEL	249 169,00	747202		
				CARSAT	0,00
65 400	Pertes sur créances irrécouvrables		74 800	Subvention de fonctionnement - Autres	0,00
65 890	Autres charges de gestion courante		74 810	Fondation de France	
65	TOTAL AUTRES CHARGES GESTION COURANTE		74	TOTAL SUBVENTION D'EXPLOITATION	0,00
66	CHARGES FINANCIERES		75 200	Contrepartie des charges supplétives	
67 180	Autres charges exceptionnelles / opérations de gestion de l'exer		75 820	Formation	
67 200	Charges sur exercices antérieurs		75	TOTAL AUTRES PRODUITS GEST. COUR.	0,00
67 500	Valeur Comptable d'Eléments d'Actif Cédés		76	PRODUITS FINANCIERS	0,00
			77 100	Produits exceptionnels sur opérations de gestion de l'exercice	
			77 200	Produits sur exercices antérieurs	
67	TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES		77 500	Produits de cession d'éléments d'actif	
68 110	Dotation aux amortissements des immobilisations	3 215,00	77 700	Quote-part de subv.d'invest. affectées au compte de résultat	
68 150	Dotation aux provisions pour risques et charges d'exploitation		77	TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00
68	TOTAL DOTATIONS	3 215,00	78	TOTAL DES REPRISES -AMORT & PROV-	0,00
69	IMPOT SUR LES BENEFICES		79	TRANSFERT DE CHARGES - COMPTES D'ORDRE	0,00
	TOTAL DES CHARGES	336 743,00		TOTAL DES PRODUITS	336 743,00

4/ PLAN DE DEVELOPPEMENT 2019-2020-2021-2022

A partir de la mise en place du fonctionnement de base, de la mise en œuvre de la fonction accueil et de la politique en direction des familles, les actions déclinées des orientations seront instruites dans le cadre du plan de développement de 2019 à 2022.

Au préalable, il convient de rappeler les actions déjà mise en place au sein du centre social en 2018.

ACTIONS DEJA MISES EN PLACE EN 2018
Dispositif CLAS
Accueil de loisirs de Mineurs 3/6 ans et 6/14 ans
Accueil Jeune 14/17 ans
Cours d'Alphabétisation
Actions culturelles événementiel

Dans la continuité du développement de notre projet, nous souhaitons monter en charge progressivement. Pour ce faire, nous avons décidé de hiérarchiser les actions à mettre en œuvre en fonction de la pertinence et l'urgence du besoin éminent sur le territoire de Livron.

Tableau de la montée en charge progressive de l'activité du centre social et culturel

2019	Mise en place d'un Accueil généraliste
	Développer l'ouverture de l'instance participative (comité technique) aux habitants
	Programmes d'actions en direction de la famille (sortie familiale, événements festifs, activités, accueil...).
	Développement d'un PRAJ pour accompagner les jeunes.
	Veille de personnes âgées isolées.
2020	Actions en faveur de la parentalité (Cycle de conférence, poursuite du CLAS...).
	Mise en place d'instances d'expression et de concertation des habitants Répondre aux problématiques familiales repérées
2021	En partenariat avec la CCVD Actions en direction de l'emploi et de l'insertion des jeunes : (mobilité).
	Lien social, actions en direction des personnes âgées isolées.
2022	Mise en place d'animation de quartiers délocalisés dans les hameaux du territoire de Livron
	Développement d'actions culturelles pour tous favorisant l'intergénérationnel, et le lien social entre les habitants

IV MISE EN ŒUVRE DU PROJET SOCIAL ET CULTUREL

I Axe 1 Enfance/Jeunesse/Santé

Un équipement de quartier à vocation sociale globale : ouverture à l'ensemble de la population habitant à proximité, accueil, animation, activités et services à finalité sociale

La population des 0/14ans du territoire est significative. Elle représente plus de 20% de la population Livronnaise. Les besoins sociaux de cette population ont été clairement exprimés lors de la consultation élargie.

Les besoins exprimés lors de la concertation élargie sont d'étoffer les modes de garde pour les enfants, de développer l'autonomie et la citoyenneté des jeunes, et de rendre les activités plus accessibles.



1 Mode de garde plus élargi pour les enfants :

Depuis octobre 2016, les centres de loisirs accueillant des mineurs de 3 à 14 ans ont été municipalisés. La localisation des centres de loisirs sans hébergement au sein des écoles primaires et maternelles permet de doubler la capacité d'accueil passant de 40 enfants à 80 enfants de 3/12 ans et 20 enfants de 12/14ans.

Aussi un accueil jeune 14/17ans a été mise en place à l'espace Couthiol avec une capacité de 40 jeunes.

Cette nouvelle organisation et localisation des Accueil Collectif de Mineurs permettent d'étoffer considérablement l'accueil des enfants 3/14 et des jeunes 14/17ans avec une capacité de 140 places et d'étoffer le mode de garde des enfants.

Cette capacité peut être amenée à croître en fonction des besoins du territoire.

L'accès aux activités est rendu plus accessible financièrement par une politique tarifaire basée sur le quotient familial et sur l'acceptation des bons CAF qui réduise le coût de la participation des familles (en 2018).

2 Les jeunes

Concernant les jeunes, l'ambition est de répondre le plus largement possible aux questions sociales des jeunes. Les tentatives de réponses sont abordées par une approche globale, dans une politique volontariste en rupture avec des politiques sectorielles et moins efficaces.



Le projet éducatif municipal à travers les structures travaillant auprès de jeune développe des actions autour des deux principaux axes éducatifs :

- **Favoriser l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilisation des jeunes**
Apprendre la vie en collectivité,
Favoriser l'engagement des jeunes dans la vie associative, et dans la vie de la commune.

- **Réaffirmer la dimension éducative et préventive des temps de loisirs**
Favoriser la découverte et l'ouverture sur le monde,
Permettre le développement de la personnalité, des talents,
Informer dans tous les domaines, notamment sur les conduites à risques.

Ces deux principaux axes éducatifs peuvent se décliner sur deux objectifs opérationnels

- **Rendre les jeunes de Livron acteurs de leurs loisirs 12/17 ans.**
- **L'accompagnement de projet dans les domaines culturels, humanitaires, caritatifs, associatifs... Propositions de projets collectifs...**

A) Aller vers les jeunes des Hameaux : Favoriser l'accueil des jeunes sur tout le territoire de Livron

Tendre vers une ouverture en autonomie aux Petits-Robins et à St Genys. Une ouverture en autonomie répond, non seulement, aux objectifs éducatifs soulignés ci-dessus, mais elle paraît aussi indispensable à mettre en place dans une commune Livronnaise très étendue géographiquement, avec des quartiers situés à plusieurs kilomètres du Centre-Ville où se trouve l'Espace Couthiol et autres structures d'animations culturelles et sportives.

Ouverture en autonomie sur les quartiers de St Genys et Les Petits-Robins, sous la responsabilité d'un ou deux jeunes majeurs, avec la possibilité d'impliquer des parents bénévoles chez qui ils iraient récupérer et redéposer la clé du local.

B) Implication des parents

Idée de créer un conseil de maison (parents bénévoles et jeunes) qui pourra se réunir pour parler du fonctionnement, et mettre en place des projets d'animations au sein et en dehors du quartier. Et justement, dans un premier temps, il s'agira d'élaborer et mettre en place ce projet d'ouverture en autonomie : (horaires d'ouverture, responsabilité des jeunes qui conduisent cette mission, relation avec les bénévoles, notion de foyer, règlement...etc...)

C) Rendre les jeunes acteurs de leurs temps-libres

Responsabiliser les jeunes dans le fonctionnement de l'espace jeune en les impliquant dans la mise en place des projets, des animations. Les accompagner dans leur orientation scolaire ou professionnelle.

D) Impliquer les jeunes dans la vie locale et citoyenne.

Découvrir le milieu dans lequel ils évoluent, mettre en place des actions avec les partenaires locaux et les sensibiliser sur le respect du patrimoine local. Des activités favorisant l'échange avec les associations et organisations locales peuvent être mise en place (participation aux fêtes locales, rencontres inter générations, etc).

Des actions de prévention et de mise en valeur du patrimoine seront élaborées (nettoyage, restauration de lavoirs, film, photos, etc).

3 LABELISATION POINT RESSOURCES ACCOMPAGNEMENT PROJET JEUNES

Mise en place d'une dynamique de projet jeune pour leur permettre de trouver leur place au sein de la commune et que les jeunes soient ainsi valorisés aux travers de leurs actions. Les rendre plus autonomes dans leurs loisirs c'est aussi faire l'acquisition de techniques pour réaliser leurs projets, c'est se confronter au monde des adultes et aux réalités, pour une meilleure intégration dans notre société.

Objectif Général

Le but est d'accompagner les jeunes dans leur démarche de réalisation de projet individuel ou collectif, (montage de dossier DDCS caf, budget, organisation d'actions, partenariat...etc.). Mise en place d'une plaquette d'information spécifique PRAPJ pour informer les jeunes de l'existence de ce dispositif spécifique.

- Animateur référent
- Accompagnement de projet, par le développement du Point Rencontre Animation Jeunes
- Favoriser l'autonomie des jeunes
- Développer un projet de service
- Faire connaître l'accueil jeune

a) Mise en place de projets à caractère environnemental.

Nettoyage des berges de la Drôme

Participation aux journées de l'environnement

Mini chantier au sein des locaux: peinture, nettoyage des extérieurs, organisation et décoration des espaces jeunes ...



b) Mise en place de projets à caractère solidaire.

Participation à des manifestations caritatives (don du sang, téléthon, courses du cœur,...)

Vente de produits (confiture, pâtisserie...) pour permettre de financer ou aider une association.

Aide et partage de séances de sport adapté pour permettre de travailler la différence et le handicap

Préparation et tenue de réception pour la Mairie ou autres associations.

Aide aux personnes handicapées : en s'appuyant sur un réseau associatif local, permettre aux jeunes d'accompagner des personnes handicapées sur des activités ou des mini-séjours de loisir.

c) Mise en place de projets montés à partir de l'expression des envies des jeunes, conduits par eux et permettant de faire converger l'ensemble des compétences transversales.

Mini camp (séjours « moyenne montagne », séjours côte d'azur ...)

Initiation à des activités sportives

Atelier expression artistique

Visites ou sorties culturelles Tisser des liens avec les villes jumelées (accueil de groupe pour des chantiers : pour partager une culture...)

Mise en place de chantiers internationaux

Des échanges transnationaux avec l'Union Européenne

d) Mise en place de projets à vocation humanitaire.

Des activités autour du don et de la solidarité pourront être proposées. Elles ont pour objet de donner aux jeunes la possibilité d'être en position d'acteur pour permettre ainsi sa revalorisation, sa responsabilisation, une affirmation de soi, une inscription dans un environnement.

Lors de la préparation, il est indispensable d'associer les jeunes à toutes les étapes préalables au séjour pour leur permettre de s'approprier le projet de voir leur motivation.

Autonomie et responsabilité se développent par les démarches à effectuer, santé, formalités administratives, ainsi que les recherches de fonds (sponsoring, manifestations...)

Un projet collectif. Le travail de groupe nécessaire à la réussite du projet favorise le développement du vivre en groupe. Ils acceptent les règles de vie en groupe, découvrent l'organisation collective et la tolérance.

Les partenaires, il est indispensable d'instaurer dès la conception du projet un partenariat avec les acteurs de solidarité internationale (O N G) pour préparer l'action, la cibler, en assurer le bon déroulement et garantir l'adéquation avec les besoins locaux et en assurer la pérennité après le retour de la mission.

Ce projet à vocation humanitaire a pour objet de mobiliser les jeunes, en les faisant participer à une action motivante, chargée de sens et fortement valorisant. Il s'agit bien d'engager les jeunes dans une dynamique positive afin de leur permettre de devenir acteur de leur vie.

Leur proposer une mobilité par le biais d'un séjour dans un milieu totalement dépaysant les amènera à prendre confiance et de voir les difficultés que nous rencontrons au quotidien d'une manière différente, de les assumer et d'y faire face.

4 Prévention santé : Prévenir les comportements à risque

Il s'agit de permettre la valorisation de soi et de maintenir des liens entre les jeunes et leurs familles

Des actions de prévention seront menées avec les jeunes, (prévention routière, alcool, drogue, sexualité, hygiène, premiers secours, etc) lors de manifestations telles que : la descente free-ride, tournois sportif, concert...etc. Des activités où chacun pourra s'exprimer, s'épanouir et se mettre en valeur seront proposées tout en respectant les capacités, âges et sexes de chacun

(graff, danse, ateliers esthétiques, sports, etc). Des camps ou court-séjours permettront l'accès aux vacances et aux loisirs pour tous. Des activités dites « de consommation » (Laser Game, bowling, paintball, etc) accompagnées de « temps-libres encadrés » en ville permettront aux jeunes de découvrir le milieu urbain. Afin de permettre aux familles de comprendre et de partager le ressenti des jeunes, des actions avec et pour les parents seront menées (soirée parents/jeunes, soirée débat, etc)

2/ Axe 2 Renforcer les liens familiaux parentaux

Renforcer les liens familiaux, parentaux et intergénérationnels ».

L'action du référent famille

Le référent famille travaillera avec les différents contacts en lien avec les partenaires (Caf, CCAS, MSA, MASP, écoles...), par ses réunions thématiques pour aborder :

La mise en œuvre du projet « familles » repose sur une démarche participative réunissant les parents, les enfants, les professionnels du centre social et d'autres acteurs du territoire.

En s'appuyant sur le savoir-faire et les compétences des parents et des enfants, les actions que nous souhaitons développées au sein du centre social municipal de Livron :

La mise en place d'un projet « familles »

Pour développer cette action, le centre social fait appel à un professionnel dans le cadre **d'un projet spécifique « famille » complémentaire au projet social**. Une personne à temps plein sera recrutée de formation de type « conseillère en économie social » ou équivalent.

Le recensement des attentes et besoins des familles de Livron

Le soutien à la parentalité et le renforcement du réseau partenarial positionnent le centre social Municipal comme un lieu ressource pour les familles. Notre projet « famille » s'adresse à toutes les familles du territoire avec un accent particulier aux plus vulnérables. En effet, au regard des éléments relevés lors du diagnostic, nous avons pu noter qu'il y a de plus en plus de familles rencontrant des difficultés face à la scolarité de leur enfants, leur rôle de parents face aux évolutions numériques et de leur pratique par leur enfants.

Aussi, nous souhaitons orienter nos actions envers ce public et répondre à leurs préoccupations. Ainsi, les trois objectifs généraux contribuent à l'atteinte de l'axe « Renforcer les liens familiaux, parentaux et intergénérationnels »..

- **Objectif général - Soutenir les parents dans leur rôle** De manière générale, la société actuelle est confrontée à des évolutions importantes dans le domaine de la famille : - **Fragilisation et modification du modèle parental (familles monoparentales, familles recomposées...** - Questionnements et évolution du rôle éducatif des parents - Fragilisation de liens parents /enfants Dans ce contexte, le besoin de soutenir les familles dans leurs préoccupations, leurs rôles de parents et les accompagner lorsqu'elles rencontrent des difficultés est accrue. Il a été exprimée à la fois par les familles et les partenaires lors du diagnostic.

Cet objectif général se décline en 3 objectifs opérationnels et les activités que nous détaillons ci-dessous

1/ Développer des actions de soutien à la fonction parentale :

2/ les parents et l'école

3/ Accompagner les familles dans les évolutions numériques.

1/ Soutien à la fonction parentale

Afin de faciliter l'accompagnement et l'expression des parents, nous souhaitons la mise en place de d'échanges et de rencontres conviviales sur le thème de la parentalité (temps formel et/ou informel) : l'ambition est de créer des lieux de rencontres et d'échanges entre parents. Les modalités précises seront déclinées annuellement (par exemple, café des parents, conférences- débats etc.). Les familles seront associées au choix des thèmes.

- Mettre en place des groupes d'échanges qui favorisent l'expression de la parole et le soutien entre les familles et les professionnelles de l'enfance et la petite enfance.
- Proposer des temps de réflexions sur la parentalité sous forme de conférences et de moments de rencontres avec des spécialistes de la parentalité (psychologue, médecin, psychanalyste, travailleurs sociaux...)

Développement de partenariat avec les acteurs de la famille et des écoles (association parents d'élèves ...).

En effet, la concertation avec les acteurs sociaux locaux (MSAP, CMS, CCAS, écoles.....) favorise les échanges d'informations, les montages de projet en commun, et une meilleure orientation des familles selon les problématiques soulevées.

Ce soutien à la fonction parentale s'inscrit aussi dans une logique de privilégier des temps en famille, les parents avec les enfants :

Il n'est pas facile d'être parent aujourd'hui ! D'autant plus qu'il n'y a plus de familles protégées. Personne ne peut être assuré qu'il n'aura pas pour l'un de ses enfants, une déception cruelle. C'est que les enfants sont aussi les enfants d'un environnement, d'une société. On comprend dès lors, que certains se crispent dans un autoritarisme dépassé, surprotégeant farouchement leurs descendants, tandis que beaucoup d'autres démissionnent et baissent les bras.

Or les parents ont beaucoup plus d'influence qu'ils ne le supposent. L'influence première la plus prégnante reste celle de la famille :

- Organiser des sorties familiales, des loisirs collectifs en famille, et des projets de départ en vacances qui permettent de travailler sur les liens entre les parents et les enfants,
- Organisation de manifestations festives qui favorisent l'établissement de relations de confiance entre les parents et les professionnels et retissent du lien social

Une personne à temps plein sera recrutée de formation de type « conseillère en économie sociale » ou équivalent.

2/ Les parents et l'école :

Poursuivre et développer le dispositif CLAS car les actions d'accompagnement à la scolarité visent à renforcer le lien entre les familles et l'école et à offrir les ressorts nécessaires à la réussite de l'enfant.

Pour répondre aux parents qui sont démunis face à l'accompagnement scolaire de leur enfant, pour diverses raisons :

- Familles monoparentales qui ont du mal à consacrer du temps à la scolarité de leur enfant
- Familles ayant un très faible niveau d'études et se sentant en difficultés face à l'école
- Familles nombreuses avec un cadre d'habitation exigüe avec peu d'espace pour s'isoler

L'enfant a besoin d'un lieu approprié et calme pour être dans de bonnes conditions de travail. De conseils d'apprentissages et d'outils méthodologiques, de méthodes ludiques afin de redonner le goût d'apprendre, et en même temps d'aider les parents à la scolarité de leur enfant en les impliquant directement.

3/ accompagner les familles dans les évolutions numériques :

Depuis une dizaine d'années, les réseaux sociaux se sont ancrés dans nos quotidiens. Et cette règle se vérifie aussi chez les adolescents, et parfois même les plus jeunes enfants, qui utilisent abondamment Facebook, Snapchat, Instagram, ou encore Twitter pour communiquer entre « amis ». Mais ils ne comprennent pas toujours les rouages qui se cachent derrière ces mastodontes du web ni les risques qui peuvent en découler.

En effet, l'impact peut être tel que leur quotidien peut véritablement basculer : cyber harcèlement, usurpation d'identité, sont malheureusement devenus aujourd'hui monnaie courante.

Face à cette nouvelle réalité, les parents et le corps enseignant sont souvent tiraillés entre deux approches. La première consiste à interdire l'utilisation de ces réseaux - mais il est illusoire et contreproductif de vouloir empêcher les jeunes adolescents de vivre avec leur temps. La deuxième approche tient plus de la résilience : l'adulte considère qu'il ne connaît pas grand-chose aux réseaux sociaux - qui ne font pas partie de son quotidien - et laisse donc le jeune utilisateur en totale autonomie. Mais un juste milieu existe. Car si parfois les réseaux sociaux sont néfastes, il est surtout question du comportement - parfois déviant - des individus face à ces outils. Pour éviter les dérives, il faut accompagner l'adolescent dans son apprentissage du numérique : lui montrer les usages adéquats, mais aussi leurs limites.

Mettre en œuvre un programme d'action pertinent :

- Aider le public à mieux se situer vis-à-vis de l'image (cinéma, télévision, médias, jeux vidéo...) dans son environnement personnel sous forme d'ateliers avec l'EPI Lilo.
- Sensibiliser et informer les parents dans le cadre du cycle de conférences animées par des experts
- Proposer aux jeunes une offre diversifiée et notamment différente de celle relayée habituellement par les médias et les industries culturelles, et contribuer ainsi à l'éducation à l'audiovisuel et aux nouvelles technologies des jeunes.

Cette action permettra d'aborder le rôle éducatif des parents sur l'évolution des nouvelles technologies. De même, il s'agira de renouer le lien parent/enfant sur ce sujet en améliorant une compréhension commune des atouts et des dangers des pratiques numériques.

3/ Axe 3 Lien social/Intergénérationnel

Les attentes des habitants vis-à-vis du centre social. Il est beaucoup cité par rapport aux activités pour les enfants et pour les personnes en difficulté sociale ou en situation d'isolement. Le centre social est attendu pour créer des activités, des rencontres. Il doit permettre de créer du lien social. Pour les écoles il doit permettre de « valoriser tous les publics », Pendant le diagnostic, les rencontres et les enquêtes ont permis de mettre en avant un thème sous-jacent aux remarques des habitants : le lien social. Se connaître, se rencontrer, « rassembler les quartiers », animer pour construire le « Vivre Ensemble ».

La culture est un élément fort de cohésion et devrait être coordonnée pour favoriser les Echanges, le lien entre les habitants vivants dans des quartiers différents. Les manifestations culturelles exhortent la participation des habitants aux événements de leur quartier, de leur ville.

1 L'action culturelle pour tous

Le centre social et culturel doit assurer, dans un souci de démocratie culturelle, le développement socioculturel de son territoire.

La culture exerce un effet certain sur les habitants des territoires eux-mêmes. Ils en tirent un motif de fierté, d'identification positive, qu'ils fréquentent ou non les institutions culturelles ou les manifestations, qu'ils participent ou non aux actions. Le dynamisme culturel d'un territoire participe de son dynamisme général et de la « mise en mouvement » de la population. Plus celle-ci est associée aux projets, plus le « **vivre ensemble** » et le sentiment de bien-être collectif se renforcent. Dans certains cas, la population s'approprie assez rapidement le projet. On peut citer des exemples de manifestations culturelles où la population joue un rôle crucial dans l'accueil du public comme des participants.

Ces missions inscrivent délibérément la culture dans une dimension très ouverte, mêlant le développement des pratiques artistiques, des préoccupations sociales et citoyennes. Le tout devant être fondé sur la participation active du plus grand nombre avec une attention particulière aux personnes les plus défavorisées.

C'est l'ensemble de ces dimensions qui donne son identité au projet culturel du centre. Dans cet esprit, le centre social et culturel vise à permettre l'expression des cultures, à favoriser l'émergence de courants culturels issus des préoccupations contemporaines des populations.

Les actions :

- Privilégier l'action culturelle (type carnaval, festival de musique, de danse, exposition...) par rapport à la diffusion culturelle.
- L'éducation et la sensibilisation des publics sont le postulat de base à toute action de développement culturel ; il nous faut sans cesse avoir comme objectif d'amener progressivement le public sur la voie d'une plus grande exigence dans ce qu'on lui propose ; ne pas en faire un consommateur aveugle mais un citoyen éclairé ; mettre en réseau ou mutualiser les structures existantes qui proposent déjà de la culture,
- Séances de cinéma tout public et séances à thème avec débat,
- Organisation d'évènements culturels proposant l'initiation à la pratique artistique (semaine de la sculpture et de la photographie...).
- A l'instar, les responsables associatifs rencontrés lors du processus de consultation à mis en exergue la volonté de mettre en œuvre un accompagnement global du tissu associatif Livronnais.

2 Favoriser et accompagner le développement de la vie associative

Le tissu associatif du territoire Livronnais est dense et diversifié, en recherche de soutien et d'accompagnement dans leurs actions et projets. Il intervient dans le champ de la culture, du sport, de la solidarité, du loisir, du troisième âge autant de supports que le centre social et culturel peut accompagner.

Un pôle ressource aux associations animé par un intervenant du centre social et culturel peut développer les actions suivantes :

- Offrir des possibilités de création, d'expression et de communication au service des associations.
- Fournir des informations, formations, documentations et de méthodologie qui concourent à une démarche de création et de pérennisation d'associations... Création de statuts. Qu'est-ce la loi 1901, le quorum, une assemblée générale... Formation d'un bureau, aide au bilan, rapport moral, rapport financier
- Formation dans le cadre des demandes de subvention
- Organiser des services destinés aux personnes et aux associations et qui favorisent la réalisation des objectifs culturels du centre.

3. Rompre l'isolement des personnes âgées

Les personnes âgées sont des retraités qui constituent des familles. Il ne faut pas oublier cette évidence.

Les situations de solitude progressent dans notre pays. Il s'agit sans doute d'un phénomène inhérent à nos sociétés contemporaines.

Fondation de France, Petits Frères des pauvres...nombre d'ONG ou associations attirent notre attention sur ces nombreuses formes de solitudes.

En 2016, plus de 5 millions de personnes (soit 1 million de plus qu'en 2010) n'auraient ainsi eu aucune relation ou seulement en de très rares occasions, avec leur famille, amis, voisins...ou associations. Ce sont ces fameux cercles concentriques et sociaux de proximité utilisés dans le langage des sociologues.

La pauvreté est un facteur aggravant car 34 % des personnes isolées ont des revenus inférieurs à 1100 € par mois. C'est le cas de nombreuses personnes âgées seules.

La solitude et les plus de 60 ans : 300 000 français de plus de 60 ans ne rencontrent quasiment jamais ou très rarement d'autres personnes.

Plus de 33 % des personnes âgées ne sortent pas de chez elles tous les jours.

Plus de 34 % des seniors n'utilisent pas internet.

A Livron, les personnes dont l'âge est supérieur à 60 ans représentent 29 % de la population totale : soit environ 2700 habitants.

Toutes ces personnes isolées sont, pour la plupart des retraités et des retraitées, qui composent des familles à part entière : que l'on vive en couple marié ou non, que l'on soit un veuf ou une veuve, que l'on soit un ou une célibataire. Il s'agit donc bien de familles.

Le vieillissement et la précarité sont des facteurs d'aggravation. Dépression, handicap, maladie, deuil, séparation ou divorce... ces épreuves de la vie peuvent nous fragiliser et nous faire basculer dans le repli sur soi, faire naître un sentiment d'inutilité sociale et empêcher durablement une possibilité de « resocialisation ».

C'est la rupture du lien social et l'isolement relationnel contribue au renforcement des inégalités.

Pour répondre à ces situations, le Centre Social s'engage à mettre en œuvre des actions solidaires en direction de cette partie de la population livronnaise. L'association des Reflets d'Argent avait déjà conçu un projet de création d'un réseau de veille sociale et elle sera partenaire dans cette mission.

Qu'allons-nous faire ? Les objectifs :

Il s'agit au préalable de procéder au recensement des personnes dont l'âge est supérieur à 75/80 ans, vivant des situations d'isolement et ne participant pas aux activités des associations de seniors existantes.

- Nous rechercherons des livronnais qui ont « décroché » du lien social. Le but sera de créer ce réseau de veille sociale qui viendra lutter contre la solitude et l'isolement par des gestes et comportements simples.

Après avoir identifié des personnes isolées, viendra la phase opérationnelle :

- Nous créerons des réseaux d'entraides et de solidarité de voisinage vers les livronnais les plus âgés et isolés sur chaque quartier de Livron. Cette aide au quotidien sera légère du type : prêt de son journal, coup de téléphone, mini-visite de courtoisie, fermer les volets le soir...
- Inciter les personnes à participer à la vie locale notamment via les nombreuses activités conviviales des Reflets d'Argent mais aussi des actions du Centre Social et Culturel...
- Ces solidarités s'inscrivent en complément et en soutien aux aides déjà existantes qu'elles soient familiales, amicales, ...
- En aucun cas il n'y aura une action qui puisse rentrer en concurrence avec les actions sociales des institutions en place : CCAS, assistantes sociales,...

Les Reflets d'Argent ont déjà travaillé et porté une réflexion depuis plusieurs mois dans ce domaine avec le CIAS (centre intercommunal d'action sociale de la CCVD) qui a financé la partie amont de cette phase d'études. Sans ce soutien la réflexion n'aurait pas aboutie.

Dans sa volonté de soutien aux familles, l'association va engager une procédure d'adhésion, au titre d'association indépendante, auprès de l'UDAF de la Drôme. Il y a une cohérence dans la politique sociale développée par les Reflets d'Argent dans les deux démarches : partenariat avec le Centre social et l'adhésion à l'UDAF. Cette cohérence est la famille.

C'est pourquoi les Reflets d'Argent ont constitué un comité de pilotage de cette opération appelée « Réseau de veille sociale ». Ce « noyau dur » de bénévoles va assurer la mise en place de ce projet et le rendre pérenne. Il est composé de :

- d'un animateur :
- de Membres de droit : Président des reflets d'Argents et Joëlle Battaglia, secrétaire des Reflets d'Argent
- de Membres actifs et de bénévoles

Ces actions de solidarité rentrent parfaitement dans la politique de soutien et d'aides aux familles. Elles sont pleinement conçues pour consolider le lien intergénérationnel entre les livronnais. Il s'agit d'une innovation dans le concept de centre social de Livron. Car jamais, à ce jour, les centres sociaux antérieurs n'avaient porté un tel projet sur « l'intergénérationnalité ».

Ces actions devraient être animées par la « référente famille » du Centre Social. Elle fera le lien entre les différentes activités qu'elle mettra en place avec les familles.

AXE 4 Emploi /Insertion

Plus d'accès à la formation pour les jeunes
Aide à la recherche d'emploi (aide au CV, lettre motivation)
Plus de mobilité pour l'accès à la recherche d'emplois et aux offres d'emplois
Mobilisation et accueil des personnes éloignées de l'emploi.

1/ Faciliter l'accès à la formation, à l'emploi, pour les 17/25 ans

Constat

Beaucoup de jeunes ne croient plus en leurs possibilités d'insertion professionnelle .Les réponses des structures et des dispositifs d'insertion sont vécues et utilisés dans une gestion du provisoire, dans une logique du dépannage, mais sans grande perspective d'intégration durable au monde du travail.

Cela peut produire sur notre commune, par une forte tendance ségrégative, avec des replis identitaires et le développement d'activités d'économie parallèle ou illégales.

a) **Le public cible**

Il s'agit de jeunes habitant Livron qui ne sont pas toujours en mesure d'intégrer ou d'utiliser les dispositifs existants

En effet, ceux -ci sont généralement organisés autour

- de l'énoncé d'un projet professionnel
- de la capacité à tenir dans le temps (plusieurs semaines ou plusieurs mois)
- une formation ou un contrat de travail.

Autant de conditions que ces publics ne sont pas en mesure de remplir.

Pour tenter d'éviter l'exclusion sociale de ces jeunes nous devons leur proposer des parcours et des projets adaptés à leur problématique.

Une adaptabilité à chaque situation individuelle

Un engagement d'intensité variable pouvant aller de la participation à un atelier régulier à la présence à temps plein sur un chantier,

Une alternance entre activités liées au professionnel et activités propres à développer des compétences sociales (savoir être) et l'émergence de projets professionnels.

d) Programme d'actions en direction des jeunes 17/25 ans

Afin d'accorder une attention particulière à chacun des jeunes impose une nécessité d'une diversité de réponses disponibles, à mobiliser dans un ordre et une intensité variable en fonction des projets et des parcours individualisés.

a) Un accompagnement à long terme

Cette nécessité d'un accompagnement à long terme est essentielle. Le temps pour ce type de public est très important d'où la volonté de proposer des parcours à long terme (3-6-9-12mois) à travers un panel d'actions, de la remobilisation à l'immersion en entreprise, en passant par des modules de formation et de remobilisation.

b) Mobiliser et responsabiliser le jeune sur son projet

La motivation, l'adhésion à la démarche constituent des leviers indispensables un véritable engagement du jeune dans son insertion sociale et professionnelle.

Les animateurs, les éducateurs ont dans leurs mission d'organiser et de proposer des réponses, il ne peut contraindre le jeune à les accepter, ni faire à sa place, ce qui irait à l'encontre de sa responsabilisation. C'est pourquoi nous devons proposer des actions attractives et motivantes, dont le sens et l'utilité sont clairement identifiés par le jeune.

c) Un suivi individualisé mais s'appuyant sur une dynamique collective

Si le parcours de chaque jeune à travers les différentes activités doit être élaboré, il est aussi important de nous appuyer sur le groupe comme élément dynamisation et de socialisation. A chaque étape, le jeune pourra confronter son expérience à celle d'autres, avec un effet miroir, apprendre à composer avec des règles collectives (chantiers, modules de remobilisation, projets collectifs...)

d) Un travail en réseau et une mutualisation des moyens

Le centre ressource jeune a dans sa mission de construire des réponses éducatives aux difficultés sociales et personnelles des jeunes auxquels elle s'adresse .Elle n'a pas vocation à se substituer aux structures existantes qui agissent dans le domaine de la formation et de l'insertion. A chaque fois que ce sera possible, les réponses « de droit commun » devront être mobilisées ce qui implique un travail en réseau, c'est à dire la mise en synergie de l'ensemble des acteurs concernés par la situation du jeune.

Mobilisation des jeunes éloignés de l'emploi

Une grande majorité de jeunes de 16 à 25 ans rencontre de grandes difficultés à trouver une occupation rémunérée. Ils ont des projets personnels à réaliser (permis de conduire, vacances...passage de concours) et n'ont pas les moyens de les réaliser par eux-mêmes ou alors aider par leurs parents.

Certains de ces jeunes sont non scolarisés et ne possèdent pas de moyen de locomotion. Certains ne sont pas majeurs et ne trouvent pas d'emploi même saisonnier.

Action : Chantier d'insertion

La mise en place de ces chantiers permet d'éviter le désœuvrement pour les jeunes les plus isolés.

Ces chantiers éducatifs permettent de :

- Favoriser une première expérience du monde du travail avec respect des heures, des règles.
- Redonner une image des jeunes positive, responsabiliser les jeunes à travers des missions ou tâches qui leur sont confiées.

Les jeunes sont missionnés sur les différents services de la ville. Ils bénéficient d'un encadrement professionnel. Ils effectuent un travail et reçoivent en échange une petite gratification.

Les jeunes doivent respecter les consignes de travail qui leur sont données. C'est un « vrai travail » avec des règles établies et une véritable immersion dans le monde professionnel qui peut, pour certains, provoquer une ébauche de vocation et pour d'autres de se rendre compte de la réalité du monde du travail.

Ces jeunes auront la possibilité de travailler :

-Soit auprès des personnes en difficulté c'est-à-dire âgées, handicapées, isolées : Les jeunes les aideront dans les gestes quotidiens, les feront marcher, veilleront à leur hydratation, feront quelques courses, leur proposeront des jeux (mémorisation) qui pourront être organisés au centre social des personnes âgées. Cela participe aussi à la rencontre intergénérationnelle.

L'entretien du cadre de vie et sensibilisation sur l'environnement : Entretien des espaces verts, débroussaillage des sentiers pédestres avec une sensibilisation à l'écosystème (économie d'eau, recyclage...). Ils seront encadrés par le personnel des Services Techniques de la Ville.

Tous les jeunes seront également encadrés en permanence par un animateur délégué pour cette action.

2/ Cours d'apprentissage des savoirs de base, l'alphabétisation

Depuis janvier 2017, nous avons repris l'alphabétisation qui se déroule à l'espace Couthiol. Cette action répond à la demande des Livronnais très motivés en organisant des cours d'apprentissage des savoirs de base – alphabétisation - pour les aider à pallier leurs difficultés face à la langue française. La demande est toujours très forte. Ces cours répondent à un véritable besoin.

Les objectifs de l'action

L'objectif principal de cette action est de répondre à des besoins réels puisque ce sont les personnes elles-mêmes qui ont demandé de participer à ces cours : lire, écrire, comprendre...

Cette action permet également aux apprenants de :

- Retrouver confiance en eux, s'affirmer et donc réellement s'insérer dans la société et pour beaucoup d'entre eux d'obtenir la clé pour trouver un travail.
- Rompre l'isolement au profit d'une sociabilité tout en respectant leurs attentes.
- Devenir autonome afin de ne plus dépendre d'une tierce personne pour remplir les formulaires, effectuer les démarches dites classiques et maîtriser les actes de la vie quotidienne.
- Pouvoir s'intéresser à la scolarité de leurs enfants et les accompagner. L'image de l'école est moins effrayante et désacralisée puisque les parents eux-mêmes « vont à l'école » (parole d'apprenants). C'est une demande de plus en plus importante de la part des apprenants.
- Pouvoir passer les diplômes sanctionnant un certain niveau en français (DALF, DELF...) ces premiers diplômes sont une grande fierté pour les lauréats et véhiculent une image positive pour leurs enfants et pour les autres apprenants.
- Production orales ou écrites avec des supports différents (audio, journaux, nouvelles) avec différents thèmes comme l'alimentation, le travail, la santé, le calendrier, l'orientation...
- Séances axées sur la citoyenneté, la culture française. Quand ils commencent à prendre confiance en eux, on voit apparaître un questionnement sur tout ce qui les entoure : politique, entreprises publiques, connaissance de soi et de son corps...

L'action permet aussi aux femmes de s'affirmer au sein de la famille et d'exister. Le public qui participe à ces cours sont les primo arrivants, les personnes rencontrant des difficultés face à la langue française. Les apprenants sont pour la majorité d'entre eux illettrés, certains ont quitté l'école très tôt et quelques autres n'ont jamais fréquenté une école française.

3/ Le service de mobilité

La mobilité et les déplacements sont considérés comme des obstacles pour une diversité de publics.

Leur organisation traditionnelle non adaptée à la situation dispersée du territoire ; (des hameaux à plusieurs kilomètres du Centre-Ville), ne répond pas aux besoins et difficultés rencontrés, de se déplacer.

Le centre social initiera une action pour appréhender les difficultés de déplacement au sein de la commune pour des publics spécifiques :

- Les jeunes suivis par la mission locale,
- Les jeunes en difficultés socio-professionnelles (emploi, insertion...)
- Les jeunes étudiants en recherche d'orientation

Actions :

- En partenariat avec mobilité 26/07, prêt de cyclomoteur
- La ville de Livron peut mettre à disposition deux scooters électriques
- Organisation de transports à des forums et des salons de l'emploi pour des jeunes en fin de scolarité et/ou des visites d'entreprises locales avec les jeunes
- Aide au montage de projet pour la bourse aux permis pour les jeunes

IV EVALUATION DU PROJET

L'évaluation du projet social comme un système d'actions concret, distingue deux niveaux :
Le premier est l'évaluation en référence aux objectifs fixés. Et le second s'intéresse aux actions mises en œuvre.

Le premier niveau consiste à mesurer la pertinence des objectifs que l'on se fixe pour répondre à une problématique donnée. Cependant, l'application des objectifs sur le terrain peut révéler un écart entre l'objectif énoncé et la problématique relevée. Cet écart est mesurable à travers les critères suivants :

- Réalisation (totale ou partielle) de l'objectif
- Analyse des contraintes extérieures
- Bilan partagé avec les professionnels,

Le deuxième niveau d'évaluation concerne les actions qui sont considérées comme les supports à la réalisation de l'objectif.

Il s'agit de mettre en place des outils de bilan et d'évaluation et proposer des indicateurs et des critères d'évaluation.

Il est proposé pour ce projet social de réaliser cette évaluation continue par le biais d'outils qui restent encore à créer ou affiner. Ainsi, des fiches de bilan des actions seront utilisées et soumises aux habitants mensuellement afin de vérifier la pertinence des actions proposées.

DESCRIPTION				
ACTION MENEES				
DESCRIPTION DE L'ACTION				
LIEU ET DATE				
OBJECTIFS DE L'ACTION				
PARTICIPANTS	PARTICIPANTS PREVUS :		PARTICIPANTS PRESENTS :	
AUTO EVALUATION				
OBJECTIFS	EXCELLENT	SATISFAISANT	A AMELIORER	REMARQUE
Respect des objectifs				
Objectifs partiellement atteints				
Points positifs				
Points négatifs				
Points à améliorer				

3) Evaluation participative

Annuellement une évaluation du projet sera faite avec les usagers sur la base de critères d'évaluation déclinés selon :

Critères qualitatifs –

Exemple : Efficacité du partenariat :

- Satisfaction des partenaires
- Le partenariat nous a-t-il aidés à atteindre les objectifs ?
- Quelle implication du partenaire (participation aux réunions, aux actions...) ?... –

La pertinence de l'action :

Exemples :

- Action répond aux besoins identifiés
- Favorise l'autonomie des acteurs
- L'efficacité (les résultats au regard des moyens déployés)
- L'impact (quels changements durables ayant un lien de causalité direct ou indirect avec le projet)
- La faisabilité, la viabilité...

Critères quantitatifs

- Adhésion au projet
- Nombre de participants
- Assiduité - Participation aux projets
- Nombre de projets Co-élaborés, etc...

ANNEXE

UN CENTRE SOCIAL ET CULTUREL POUR QUOI FAIRE ?

Avant de tenter de définir le rôle et l'action d'un centre social il convient de distinguer le centre social du Centre Communal d'Action Social (CCAS).

a) Différence entre centre social et culturel et Centre Communal d'Action Social (CCAS)

La comparaison entre centre social et culturel et CCAS a souvent été évoquée et a fait l'objet de discussions lors des entretiens individuels et des réunions thématiques. Des confusions sur les missions peuvent être exprimées.

Nous pouvons rappeler la définition du CCAS et insister sur le fait que ces structures sont

complémentaires mais complètement différentes.

Comme l'indique la définition détaillée du centre social et culturel précisée plus haut, nous retiendrons le caractère collectif des orientations et actions du centre social par rapport à une approche individualisée du CCAS.

Le CCAS est un établissement public communal qui intervient dans les domaines de l'aide sociale légale et facultative, ainsi que dans les actions et activités sociales. Sa compétence s'exerce sur le territoire de la commune à laquelle il appartient. Il est d'ailleurs rattaché à la collectivité territoriale, mais garde tout de même une certaine autonomie de gestion.

Le CCAS est une institution locale d'action sociale et met, à ce titre, en place une série d'actions générales de prévention et de développement social dans la commune où il siège, tout en collaborant avec des institutions publiques et privées.

Pour cela, il développe des activités et missions (dans le cadre légal et facultatif), visant à assister et soutenir les populations concernées telles que les personnes handicapées, les familles en difficulté ou les personnes âgées.

Dans le cadre de missions sociales légales, le CCAS s'investit dans des demandes d'aide sociale (comme l'aide médicale), et les transmet aux autorités ayant en charge de prendre ces décisions. Dans le cadre de l'aide sociale facultative, le CCAS s'occupe de services tels que les secours d'urgence, les colis alimentaires ou encore les chèques d'accompagnement personnalisé. En bref, l'essentiel de la politique sociale de la commune.

Enfin, le CCAS supporte financièrement et techniquement certaines actions sociales dont l'intérêt va directement aux habitants de la commune.

b) Définition du centre social et culturel

La circulaire Cnaf relative à l'animation de la vie sociale sociale est le seul texte de référence des centres sociaux agréés.

Il est à la fois un texte juridique et un corps de doctrine qui paramètre le champ d'intervention des centres sociaux et repose sur des valeurs qui donnent sens à son action.

Les centres sociaux

Les circulaires de 1995 et de 2012 de la CNAF mettent en avant les 4 missions des centres sociaux :

- un équipement de quartier à vocation sociale globale, ouvert à l'ensemble de la population habitant à proximité, offrant accueil, animation, activités et services à finalité sociale ;
- un équipement à vocation familiale et pluri-générationnelle, lieu d'échanges et de rencontres entre les générations, favorisant le développement des liens sociaux et familiaux ;
- un lieu d'animation de la vie sociale qui prend en compte l'expression des demandes et des initiatives des usagers et des habitants et favorise le développement de la vie associative
- un lieu d'interventions sociales concertées et novatrices. Compte tenu de son action généraliste et innovante, concertée et négociée, le centre social contribue au développement du partenariat.

Pour les habitants et les usagers, le centre social peut être symbolisé par une maison à 3 entrées qui leur permet de s'impliquer en fonction de leurs besoins, de leurs envies et ensuite d'agir par les rencontres et les activités auxquelles ils participent, pour devenir finalement acteur de la structure et du territoire sur lequel le centre social se situe.

Animés par une équipe de professionnels et de bénévoles, l'objectif global des centres sociaux est de rompre l'isolement des habitants d'un territoire, de prévenir et réduire les exclusions, de renforcer les solidarités entre les personnes en les « intégrant » dans des projets collectifs, leur permettant d'être acteurs et d'assumer un rôle social au sein d'un collectif et sur le territoire.

Cinq missions complémentaires aux missions générales :

- Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants-usagers, des familles et des groupes informels ou des associations.
- L'accueil, basé sur une écoute attentive, s'étend à la capacité à proposer une offre globale d'information et d'orientation, surtout il doit être organisé de manière à recueillir les besoins des habitants et leurs idées de projets collectifs.
- Assuré à titre principal par une – des personnes qualifiée(s), l'accueil doit être appréhendé comme une fonction portée collectivement par l'ensemble de l'équipe d'animation du centre social. Cette fonction doit être reconnue et repérée sur le territoire d'intervention, et l'accueil doit être considéré comme une action à part entière.

- Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés, et le cas échéant leur proposer un accompagnement adapté ;
- Développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population et du territoire ; en raison des problématiques sociales auxquels ils sont confrontés, ils peuvent développer des actions collectives avec une dimension d'accompagnement social. Ces actions collectives, parfois expérimentales, sont réalisées en concertation avec les partenaires opérationnels ;
- Mettre en œuvre une organisation et/ou un plan d'actions visant à développer la participation et la prise de responsabilités des usagers et des bénévoles ;
- Organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire et / ou sur leurs axes d'intervention prioritaires.



QUESTIONNAIRE JEUNES PROJET SOCIAL

Pratiquez-vous une activité ?

- Sportives
- Culturelles
- Autre-précisez :.....

Avec quel organisme ou quelle association ?

.....

Vous déplacez-vous sur d'autres communes pour faire des activités ? Et quelles communes ?

- Livron
- Autre/ si autre pour quelles raisons :
.....

Quelle sont vos attentes : améliorations propositions...

.....

Avez-vous des projets ? Si oui les quels ?

- OUI NON

TRANSPORTS : Comment vous déplacez-vous ?

- Scooter
- Vélo
- Déplacement en voiture par tes parents ou ami(s)
- Transport en commun: BUS, TAD, ligne Arc en ciel.
- A pied
- Autre :

Trouvez-vous que l'accueil jeune est accessible géographiquement ?

- OUI NON

Autres commentaires

.....
.....
.....



QUESTIONNAIRE

La municipalité de Livron dans une volonté d'amélioration du service public, engage une démarche d'agrément de centre social dans le cadre de sa réorganisation de sa politique socio-culturelle.

Afin de vous associer à cette démarche, de mieux évaluer vos attentes et d'y apporter le cas échéant les réponses adéquates, nous avons élaboré un questionnaire, ci-joint.

Nous vous invitons à participer à ce questionnaire en y répondant librement.

Nous vous remercions par avance de nous consacrer un peu de votre temps en participant à cette concertation.

IDENTITE

VOUS :

Vous êtes ?

- Une Femme
 Un Homme

Vous êtes ?

- Mariée / Vie Maritale
 Célibataire
 Famille monoparentale

- Veuf/veuve

Votre âge ?

- | | |
|--------------------------------------|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> 16 à 20 ans | <input type="checkbox"/> 21 à 30 ans |
| <input type="checkbox"/> 31 à 40 ans | <input type="checkbox"/> 41 à 50 ans |
| <input type="checkbox"/> 51 à 60 ans | <input type="checkbox"/> 61 à 70 ans |
| <input type="checkbox"/> + de 70 ans | |

VOTRE LIEU D'HABITATION :

Dans quelle partie de la ville habitez-vous ?

- Centre-ville
 Haut Livron
 Saint Genys
 Les Petits Robins
 Domazane
 Autre - précisez.....

Vous habitez dans ce quartier depuis :

- <de 3 mois
 entre 3 mois et 2 ans
 entre 2 ans et 10 ans
 plus de 10 ans

VOTRE FAMILLE :

Avez-vous des enfants ?

- Oui Précisez le nombre
 Age de vos enfants : Filles Garçons

- Non se reporter directement à la question 3.

PARTIE 1 – QUESTIONS CONCERNANT LA PETITE ENFANCE ET L'ENFANCE

Votre/vos enfant(s) sont-ils scolarisés ?

OUI NON Nom de l'établissement fréquenté :

Votre/vos enfants ont moins de 3 ans ; quel mode de garde utilisez-vous ?

Famille Nourrice Multi-Accueil Autre – précisez

Votre/vos enfants ont plus de 3 ans ; quel mode de garde utilisez-vous ?

• Pendant les périodes scolaires :

Famille Nourrice Péri-scolaire Autre – précisez

• Pendant les vacances :

Famille Nourrice Multi-Accueil Autre – précisez

• Pendant les vacances, participent ils à des activités ?

<input type="checkbox"/> Médiathèque	<input type="checkbox"/> Centre de vacances
<input type="checkbox"/> Stages	<input type="checkbox"/> Reste à la maison
<input type="checkbox"/> Séjours	<input type="checkbox"/> Accueil de loisirs
<input type="checkbox"/> Activités de Loisirs	<input type="checkbox"/> LAEP (Lieu Accueil Enfants Parents)

A quel endroit vos enfants pratiquent-ils ces activités ?

Livron Autres précisez

Si vous deviez apporter une amélioration à ces activités, laquelle proposeriez-vous ?.....

.....

.....

.....

PARTIE 2 – QUESTIONS CONCERNANT LES 12/17 ANS

Votre/vos enfants, pratiquent-ils une activité ?

Non

Oui

De quelles natures ?

Activités sportives

Activités culturelles

Autre – précisez

Avec quel organisme/quelle association?.....

A quel endroit vos enfants pratiquent-ils ces activités ?

Livron Autres précisez

Si vous deviez apporter une amélioration à ces activités, laquelle proposeriez-vous ?.....

.....

.....

.....

PARTIE 3 – QUESTIONS VOUS CONCERNANT

Pratiquez-vous une ou plusieurs activités ?

Non

Oui

De quelle nature ? Activité sportive
 Activité culturelle
 Activité sociale
 Activité associative
 Autre – précisez

A quel endroit pratiquez-vous cette ou ces activité(s) ?

Livron Autres précisez

Quelles sont vos attentes : améliorations propositions...

.....

Vous ne pratiquez pas d'activité, quelles sont vos attentes ?

.....

PARTIE 4 - VOTRE AVIS NOUS INTERESSE !

Dans votre quotidien, quelles sont vos préoccupations ?

Classer 5 priorités parmi les choix ci-dessous

(1 étant le premier choix, 2 le deuxième choix...)

- | | |
|---|---|
| <p><input type="radio"/> Logement</p> <p><input type="radio"/> Transport</p> <p><input type="radio"/> Garde des enfants</p> <p><input type="radio"/> Emploi</p> <p><input type="radio"/> Accès aux droits/services</p> <p><input type="radio"/> Commerce de proximité</p>
<p><input type="radio"/> Loisirs</p> <p><input type="radio"/> Santé</p> <p><input type="radio"/> Aide à la parentalité
(écoute, conseils, échanges...)</p> | <p><input type="radio"/> Autre.....</p> |
|---|---|

A votre avis quel est le point fort de l’animation de la vie locale :

.....
.....
.....
.....

A votre avis quel est le point faible de l’animation de la vie locale :

.....
.....
.....
.....

Nous vous laissons la parole, avez-vous des remarques, des suggestions ?

.....
.....
.....

Accepteriez-vous de nous laisser vos coordonnées pour participer à la construction du projet social ?

oui non

Nom :

Prénom :

Adresse :

Coordonnées téléphoniques :

Adresse mail :@.....

Merci de votre participation.



FICHE	
	ASSURER UN ACCUEIL QUALITATIF
<input type="checkbox"/> Nouvelle action	
Public visé	TOUT PUBLIC
Responsable(s) de l'Action	Responsable accueil secrétariat

CONTEXTE	L'accueil est une fonction transversale, assuré à titre principal par une professionnelle identifiée elle doit être portée collectivement par l'équipe du centre social, c'est une mission essentielle et un outil indispensable du lien à créer avec les usagers, et les habitants. Il offre la possibilité d'accéder à de l'information, d'être écouté voire accompagné. Elle représente souvent le premier contact avec la personne qui s'y adresse.
OBJECTIF GENERAL	<i>Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants-usagers, des familles des groupes informels ou des associations</i>
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Proposer une offre globale d'information et d'orientation ➤ Recueillir les besoins des habitants et leurs idées de projets collectifs ➤ Accueillir, écouter les habitants, les usagers, les adhérents, les partenaires...
OPERATIONNELS	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Organiser un accueil de qualité dans de bonnes conditions matérielles à Couthiol
PARTICIPANTS	Habitants, usagers, partenaires
PARTENAIRES	Caf, Commune, associations...
CRITERES EVALUATION	Pertinence (vérifier si les objectifs fixés correspondent aux besoins du territoire et aux attentes des bénéficiaires)
INDICATEURS	Nombre d'heures d'accueil réalisées Nombre de « visiteurs » et leur caractéristique et la nature de la visite Réponses apportées en terme d'orientation
CALENDRIER	
PREVISIONNEL	2019/2022



FICHE	
	Point ressource accompagnement de projet jeunes
<input type="checkbox"/> Nouvelle action	PRAPJ
Public visé	12/17 ans
Responsable(s) de l'Action	Coordinateur jeunesse

CONTEXTE	Un espace avec babyfoot, tennis de table etc... est investi régulièrement par les jeunes de 12 à 17 ans. C'est à partir de ce lieu que l'animateur va créer un lien avec ces jeunes et les accompagner dans leur demande de réalisation de projets.
OBJECTIF GENERAL	Accompagnement de projets émanant des jeunes.
OBJECTIFS	Accompagner les jeunes dans leur démarche de réalisation de projet individuel ou collectif, (montage de dossier DDCS, caf, budget, organisation d'actions, partenariat...etc.) Mise en place d'une plaquette d'information spécifique PRAPJ pour informer les jeunes de l'existence de ce dispositif spécifique.
DESCRIPTION DE L'ACTION	Animateur référent.
PUBLIC	Jeunes de 12 à 17 ans
CRITERES INDICATEURS	Nombre d'actions mises en place Diversité des activités proposées Nombre de participants et implication des jeunes dans la construction et la réalisation des projets. Partenariats développés
CALENDRIER	2019/2022



FICHE	
	Animations de quartier/lien social
Nouvelle action	Animation Char de Noel, cinéma plein air, repas partagé, spectacles..
Public visé	Multigénérationnel
Responsable(s) de l'Action	Direction / Animateur jeunes/ éducateur

CONTEXTE	Le nombre important de familles avec enfants sur un territoire éclaté, fait apparaître la nécessité de porter une attention particulière à la question de l'isolement des quartiers, par des actions spécifiques du centre social en s'appuyant sur des animations décentralisées.
OBJECTIF GENERAL	Proposer des animations conviviales au cœur des quartiers en impliquant les habitants dans la mise en place et l'accueil du char de Noel.
OBJECTIFS	
OPERATIONNELS	Le char de Noël. Le principe est que les habitants se mobilisent pour accueillir le père Noël dans leur quartier en préparant des victuailles. Cinéma de plein air dans les quartiers Repas partagés : conviviaux avec un spectacle Au sein des quartiers
DESCRIPTION DE L'ACTION	Associations, familles, écoles ...
PARTICIPANTS	Animateur jeunes, éducateur, jeunes centre de Loisirs, référents quartiers.
Intervenants	Tous les habitants des quartiers
CRITERES INDICATEURS	Nombre de quartiers Nombre de participants Qualité des activités mises en place Partenariats développés Nouveaux quartiers impliqués et nouvelles personnes ressources.
ECHEANCE	2019/2022



FICHE	
	Actions culturelles pour tous
Responsable(s) de l'Action	Direction

CONTEXTE	<p>Le centre social et culturel doit assurer, dans un souci de démocratie culturelle, le développement socioculturel de son territoire.</p> <p>Ces missions inscrivent délibérément la culture dans une dimension très ouverte, mêlant le développement des pratiques artistiques, des préoccupations sociales et citoyennes.</p> <p>Le tout devant être fondé sur la participation active du plus grand nombre avec une attention particulière aux personnes les plus défavorisées.</p>
OBJECTIF GENERAL	Favoriser l'accès à la culture dans le cadre d'une démarche participative.
OBJECTIFS OPERATIONNELS	Mettre en place un collectif d'acteurs bénévoles pour porter la réflexion sur l'accès à la culture et la programmation d'actions.
DESCRIPTION DE L'ACTION	Mettre en réseau ou mutualiser les structures existantes qui proposent déjà de la culture
PARTICIPANTS	
PARTENAIRES	Bénévoles, responsables associatifs
Intervenants	Associations,
CRITERES INDICATEURS	A définir
	Participation
	Nombre d'actions mises en place Diversité des activités proposées Nombre de participants Qualité des activités mises en place Partenariats développés
CALENDRIER PREVISIONNEL	2019/2022



FICHE	
	Chantier Insertion jeunes
Nouvelle action	
Public visé	Tout public
Responsable(s) de l'Action	Educateur, animateur

CONTEXTE	Une grande majorité de jeunes de 16 à 25 ans rencontre de grandes difficultés à trouver une occupation rémunérée. Ils ont des projets personnels à réaliser (permis de conduire, vacances...passage de concours) et n'ont pas les moyens de les réaliser par eux-mêmes ou alors aidé par leurs parents.
OBJECTIF GENERAL	Intégration des règles et du contexte professionnel
OBJECTIFS OPERATIONNELS	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Favoriser une première expérience du monde du travail avec respect des heures, des règles. ➤ Redonner une image des jeunes positive, responsabiliser les jeunes à travers des missions ou tâches qui leur sont confiées ➤
DESCRIPTION DE L'ACTION	
PARTICIPANTS	Jeunes de 16 à 21 ans
PARTENAIRES	Services municipaux, Mission Locale, CCVD
Intervenants	Educateur, animateurs et référent famille
CRITERES	Pertinence (vérifier si les objectifs fixés correspondent aux besoins du territoire et aux attentes des bénéficiaires)
INDICATEURS	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de jeunes participants - Pourcentage des jeunes ayant respecté les obligations (horaires et consignes)
CALENDRIER PREVISIONNEL	2019/2022



FICHE	
	Développer des actions de soutien en direction des familles
<input type="checkbox"/> Nouvelle action	Actions femmes familles de loisirs éducatifs, de développement culturel, de défense des droits et de la condition des femmes...
Public visé	Les femmes et les familles monoparentales
Responsable(s) de l'Action	Référent famille

CONTEXTE	Des femmes se retrouvent isolées et sans tissu de relations sociales régulier, les rencontres font défaut ainsi que des lieux appropriés en dehors des activités traditionnelles proposées par les associations. Des témoignages nombreux ont attestés de ce besoin important en journée pour rechercher à la fois l'action collective et l'épanouissement personnel.
OBJECTIF GENERAL	Développer des programmations en direction des femmes et des familles qui proposent des dynamiques importantes de développements sociaux et culturels.
OBJECTIFS OPERATIONNELS	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Identifier les publics et les rencontrer ➤ Organiser des groupes d'échanges et de projets collectifs ➤ Mettre en place une programmation de sorties, et d'actions ➤ Démarche participative ➤ Les actions et programmations sont élaborées et mises en place à partir du travail du collectif des femmes qui se réunit chaque semaine pour faire le point des activités mises en place et construire les programmations à venir
DESCRIPTION DE L'ACTION	Mise en place de programmations variées de sorties, de moments de loisirs, d'ateliers, de programmation culturelles (films, expos, spectacles, sorties culturelles...), de moments de réflexion et d'action pour développer le droits et la condition des femmes...
PARTICIPANTS PARTENAIRES	Caf, CCAS, Communes, association
CRITERES	Pertinence (vérifier si les objectifs fixés correspondent aux besoins du territoire et aux attentes des bénéficiaires)
INDICATEURS	Nombre d'actions mises en place Diversité des activités proposées Nombre de participants Qualité des activités mises en place Partenariats développés
CALENDRIER PREVISIONNEL	2019/2022



FICHE	
	Renforcer les liens sociaux
<input type="checkbox"/> Nouvelle action	Traduire le centre social et culturel en lieu de pratiques démocratiques, d'engagements et de participations des usagers, des habitants.
Public visé	Usagers, élus
Responsable(s) de l'Action	Direction
CONTEXTE	Le Centre Social doit être un lieu de citoyenneté et de démocratie active. Il s'agit d'organiser et de faire vivre des lieux divers de vie coopérative et participative ayant pour objet de définir les actions, de solliciter et développer les engagements du plus grand nombre dans la mise en œuvre des actions à contribuer ensuite à leur évaluation dans la perspective des nouvelles actions à mettre en place.
OBJECTIF GENERAL	Développer la participation
OBJECTIFS OPERATIONNELS	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Développer la participation des habitants et usagers dans les activités ➤ Ouvrir des espaces d'implications des usagers, des lieux d'élaboration, de conduite et d'évaluation des actions mises en place
DESCRIPTION DE L'ACTION	Réaliser les conditions pour organiser la participation des acteurs du centre social par l'organisation d'une concertation de fin d'année à la fois conviviale, festive et participative. Développer la participation des habitants aux différentes activités et projets d'action (Char de Noël, évènement culturel, cycles de conférence...)
PARTICIPANTS	Tous les publics
PARTENAIRES	Associations
CRITERES	Participation
INDICATEURS	Nombre de participants à la préparation et la conception d'action et d'activités du centre social.
CALENDRIER PREVISIONNEL	2019/2022

FICHE	
	Développer l'accompagnement de jeunes
• Nouvelle action	Accompagnement des jeunes dans leur globalité de 16 à 21 ans
Public visé	jeunes
Responsable(s) de l'Action	Educateur

CONTEXTE	Le « public jeune » pose davantage de questions que ceux de la petite enfance et de l'enfance pour lesquels des propositions d'accueil et d'animation existent. Pourtant, c'est un public divers et riche, capable de s'investir, de se révéler, de s'organiser, de proposer, d'inventer
OBJECTIF GENERAL	Favoriser l'insertion des jeunes en l'impliquant dans des activités sportives, culturelles, de développement personnel, de prévenir de traiter ou d'orienter les situations de danger. De soutenir les parents en prenant en compte la situation familiale. De favoriser l'accès à la santé.
OBJECTIFS OPERATIONNELS	Organiser des activités partagées et des temps d'accompagnement personnalisé autour des questions liées à la santé, à la prévention des risques, des savoirs de base, à la citoyenneté...
DESCRIPTION DE L'ACTION	Organiser des temps d'activités sportives, des chantiers solidaires .Les accompagner dans la découverte de l'environnement professionnel, et les aider à construire leur orientation.
PARTICIPANTS	Jeunes de Livron en vue d'accéder aux différents dispositifs de droit commun comme la mission locale.
INTERVENANTS	Educateur, animateur, coach sportif, intervenants spécialisés...
CRITERES INDICATEURS	Nombre de Jeunes participants, nombre de jeunes engagés dans un processus de formation et/ou de projet professionnel
CALENDRIER PREVISIONNEL	2019/2022



FICHE	
	COMMUNICATION DU PROJET SOCIAL
<input type="checkbox"/> Nouvelle action	Communication
Public visé	Tout public, partenaires
Responsable(s) de l'Action	Direction

CONTEXTE	Un effort de communication est à consentir pour accompagner la mise en œuvre du projet social. Deux préoccupations guident l'action en communication : l'information et la valorisation des actions. Cette fonction transversale irriguera l'ensemble des projets développés.
OBJECTIF GENERAL	<i>Favoriser la connaissance du centre social et culturel, susciter la participation, valoriser les actions</i>
OBJECTIFS	
OPERATIONNELS	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Proposer un plan de communication adapter aux moyens de la structure ➤ Développer des outils de connaissance du centre social et de son projet
DESCRIPTION DE L'ACTION	Concevoir et diffuser des supports d'information générale de base à l'attention des habitants, accompagner la programmation d'actions et d'évènements.
PARTICIPANTS	Habitants, partenaires
PARTENAIRES	Acteurs locaux
CRITERES EVALUATION	Pertinence (vérifier si les objectifs fixés correspondent aux besoins du territoire et aux attentes des bénéficiaires)
INDICATEURS	Information produite, nombre de campagnes d'information
CALENDRIER	2019/2022
PREVISIONNEL	



FICHE	
	Développer des actions de soutien en direction des familles
<input type="checkbox"/> Nouvelle action	Cycle de conférence
Public visé	Les parents
Responsable(s) de l'Action	Direction / Référent Familles

CONTEXTE	Le nombre important de familles avec enfants sur le territoire fait apparaître la nécessité de porter une attention particulière à la question de la parentalité par des actions spécifiques du centre social en s'appuyant sur des temps d'échanges et de réflexions et des activités de loisirs et culturelles. Cette action vient en complémentarité du LAEP.
OBJECTIF GENERAL	Proposer des activités en direction des familles
OBJECTIFS	Proposer des temps de réflexions sur la parentalité sous forme de conférences et de moments de rencontres avec des spécialistes de la parentalité (psychologue, médecin, psychanalyste, travailleurs sociaux...)
OPERATIONNELS	
DESCRIPTION DE L'ACTION	Programmations régulières de conférence autour de la Parentalité conférences, débats
PARTICIPANTS	Parents
Intervenants	Référent Familles, Vacataires Psychologue, psychomotricien...
CRITERES INDICATEURS	Participation Nombre d'actions mises en place Diversité des activités proposées Nombre de participants Qualité des activités mises en place Partenariats développés
CALENDRIER	2019/2022
PREVISIONNEL	



FICHE	
	Contribuer à renforcer les liens sociaux
<input type="checkbox"/> Nouvelle action	Mise en place d'un centre de ressources associatives
Public visé	Responsables associatifs
Responsable(s) de l'Action	Direction
CONTEXTE	Le tissu associatif du territoire concerné est dense et diversifié, en recherche de soutien et d'accompagnement dans leurs actions et projets. Il intervient dans le champ de la culture, du sport, de la solidarité, du loisir, du troisième âge autant de supports que le centre social et culturel peut accompagner.
OBJECTIF GENERAL	Favoriser le développement de la vie associative.
OBJECTIFS OPERATIONNELS	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Offrir des possibilités de création, d'expression et de communication ➤ Fournir des informations, formations et documentations qui concourent à une démarche d'éducation permanente ➤ Organiser des manifestations mettant en valeur les œuvres du patrimoine culturel local, ➤ Organiser des services destinés aux personnes et aux associations et qui favorisent la réalisation des objectifs culturels du centre.
DESCRIPTION DE L'ACTION	<p>Mettre en réseau ou mutualiser les structures existantes qui proposent déjà de la culture :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création d'ateliers à thème : alphabétisation, l'écriture, s'exprimer en public, ou en groupe... - Création : partager les trucs et astuces du « fait main » l'habitat : partenariat avec des groupements de la construction ou des artisans locaux - Séances de cinéma tout public et séances à thème avec débat - Organisation de visites d'expositions et de lieux, des voyages...
PARTICIPANTS	Tous les publics
CRITERES	Pertinence (vérifier si les objectifs fixés correspondent aux besoins du territoire et aux attentes des bénéficiaires)
INDICATEURS	Actions initiées, nombre et diversité des publics concernés
CALENDRIER	2019/2022

FICHE	
	Développer des actions de soutien en direction des familles
<input type="checkbox"/> Nouvelle action	Mission du référent familles
Public visé	Familles, personnes isolées, personnes âgées
Responsable(s) de l'Action	Référent famille

CONTEXTE	<p>Les familles du territoire sont plutôt des familles avec enfant, les familles monoparentales représentent un pourcentage important. La place des familles est centrale dans ce territoire et appellent une réflexion particulière notamment dans le cadre de l'action en faveur de la petite enfance, des personnes isolées et de la parentalité.</p> <p>Par leur position d'acteur du développement social local, les centres sociaux peuvent également contribuer à la mise en cohérence des actions parentalité sur leur territoire et constituer des relais efficaces des dispositifs de soutien à la parentalité, en particulier, les réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents et les contrats locaux d'accompagnement à la scolarité.</p>
OBJECTIF GENERAL	<p>Développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intrafamiliale et aux relations et solidarités inter familiales ;</p> <p>Coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du centre social ;</p> <p>Faciliter l'articulation des actions Familles du centre social avec celles conduites par les partenaires du territoire.</p>
OBJECTIFS OPERATIONNELS	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Identifier les publics et les rencontrer ➤ Organiser des groupes d'échanges et de projets collectifs ➤ Organiser des actions spécifiques
DESCRIPTION DE L'ACTION	<p>La mise en œuvre du projet « familles » repose sur une démarche participative réunissant les parents, les enfants, les professionnels du centre social et, le cas échéant, d'autres acteurs du territoire.</p> <p>En s'appuyant sur le savoir faire et les compétences des parents et des enfants, les actions portées dans ce cadre sont variées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'accueil parents-enfants, les sorties familiales, les loisirs collectifs en famille, les projets de départ en vacances permettent de travailler sur les liens entre les parents et les enfants ; • Les groupes d'échanges favorisent l'expression de la parole et le soutien entre pairs ; • Les actions d'accompagnement à la scolarité visent à renforcer le lien entre les familles et l'école et à offrir les ressorts nécessaires à la réussite de l'enfant ; • Les manifestations notamment festives favorisent l'établissement de relations de confiance entre les parents et les professionnels et retissent du lien social
PARTICIPANTS	Référent Famille Les salariés des centres sociaux
PARTENAIRES	Caf, CCAS, Commune, associations, rejets d'argent
CRITERES	Pertinence (vérifier si les objectifs fixés correspondent aux besoins du territoire et aux attentes des bénéficiaires)
INDICATEURS	Nombre de personnes accueillies et caractéristiques
CALENDRIER	2019/2022

PROJET EDUCATIF DE LIVRON SUR DROME

Organisateur : Mairie de Livron sur Drôme

Accueils concernés :

- ♣ Accueil de loisirs 3-6 ans Ecole Paul Eluard
- ♣ Accueil de loisirs 6-12 ans Ecoles et Daudet
- ♣ Accueil de loisirs 12-14 ans Ecoles Daudet
- ♣ Accueil de loisirs et accueil Jeunes 14-17 ans rue de Couthiol
- ♣ Accueil périscolaire

Période de validité : 2016/2020

Elaboration du projet éducatif :

Catherine Liardet, Adjointe au Maire à l'Education

Isabelle Fave, Adjointe au Maire à la Culture

Cyril Ribes, Conseiller délégué à l'Education

Thierry Sanchez, Conseiller municipal

LE PROJET EDUCATIF

Le projet éducatif constitue un cadre de référence pour l'élaboration des projets pédagogiques. C'est un document à caractère obligatoire que l'organisateur représenté par l'autorité territoriale doit transmettre au préfet du département chargé de veiller à la protection des mineurs accueillis. Outre le fait qu'il doit respecter les lois de la République, le projet éducatif traduit l'engagement de la ville de Livron à effectuer des choix, des priorités, à émettre des valeurs et des objectifs, en fixant des orientations éducatives et des moyens à mobiliser pour la mise en œuvre.

I - PRESENTATION DE LIVRON SUR DROME

Avec près de 10 000 habitants, Livron-sur-Drôme est la 8ème commune la plus peuplée du département de la Drôme. Livron se trouve à environ 20 kilomètres au sud de Valence. Située au confluent de la Drôme et du Rhône, son territoire communal s'étend sur une vaste plaine alluviale de laquelle émerge nettement une série de trois collines calcaires. Le premier village s'est d'abord développé sur le flanc ouest de la colline la plus proche du Rhône pour s'étendre ensuite largement dans la plaine.

La densité de population confirme le caractère semi-urbain de la commune, notamment comparativement à l'ancrage rural de la communauté de commune : de 227,0 habitants par km², elle est bien supérieure à la moyenne du Val de Drôme (43 habitants par km²), ou encore à celle du département (74,2 par km²). La commune est démographiquement dynamique. Elle a ainsi gagné 1 211 habitants entre 1999 et 2010, ce qui représente une hausse moyenne annuelle de 1,4 %. Cette hausse est supérieure à celle observée sur l'ensemble du territoire métropolitain (+ 0,6 %), comme à la moyenne départementale. La commune de Livron-sur-Drôme peut être qualifiée de semi-urbaine avec près de 10 000 habitants vivant essentiellement dans des lotissements.

Les enfants et jeunes de 0/14 ans sont au nombre de 1 820 (source INSEE 2012) soit 20% de la population.

Les écoles de la commune comptent 344 élèves en maternelle et 552 élèves en primaire.

II - DIAGNOSTIC

Toute la ville est source d'éducation. Elle éduque à travers ses institutions, ses projets culturels, ses projets urbains, ses politiques sociales, environnementales, ses moyens de communication, son tissu associatif, ses entreprises.

Le projet éducatif est un outil de développement et de démocratie locale.

Si l'école et la famille représentent des lieux privilégiés d'éducation, l'aménagement des « temps libres » de l'enfant et du jeune est tout autant porteur d'enjeux éducatifs. L'éducation dans un cadre collectif ne repose et ne saurait reposer sur la seule institution scolaire : **l'éducation est l'affaire de tous.**

Partant du postulat qu'il n'existe pas de neutralité éducative, le respect à l'égard des jeunes habitants de notre ville nécessite que la collectivité définisse la finalité et les objectifs d'une action sociale éducative qui s'adresse à eux et qu'elle s'assure de leur mise en œuvre.

Ce document sert également de base à l'élaboration et l'évaluation des projets pédagogiques des structures à vocation éducatives de la ville de Livron sur Drôme. Il est également base de discussions pour les collaborations avec les établissements scolaires, les nombreuses associations partenaires des projets de loisirs et de vacances.

Ce projet est bâti à partir de nos actions et il s'enrichira au travers :

- du travail mené par tous les intervenants dans l'éducation des enfants et des jeunes,
- de l'évolution de leurs conditions de vie,
- de la reconnaissance de leur citoyenneté,
- de l'intervention des enfants ou des jeunes eux-mêmes.

III - FINALITES EDUCATIVES POUR LES ENFANTS 3/14ANS

1. Le bien-être de l'enfant

L'épanouissement de l'être ne peut s'effectuer en-dehors du plaisir qu'il connaît dans ses rapports avec les autres enfants, les autres jeunes et les adultes au cours des rencontres et des activités qu'il pratique.

2. La construction de sa personnalité

Nous devons construire la personnalité de l'enfant en favorisant son ouverture d'esprit, en permettant la découverte et l'expression, sous toutes ses formes, de son potentiel physique et intellectuel.

Il faut l'aider à forger sa propre réflexion en stimulant son sens critique en donnant à l'enfant le sens des valeurs morales et sociales, en faisant vivre les notions de liberté, d'amitié, d'égalité, de respect d'autrui et des biens, de solidarité, de paix, en combattant toute approche d'exclusion et d'intolérance.

3. Son intégration dans la société

Les échanges entre enfants ou entre enfants et adultes sont des enrichissements mutuels qui doivent permettre aux uns et aux autres de prendre une part active et consciente dans la vie sociale et éveiller le sens de la responsabilité individuelle et collective.

L'acquisition progressive de son autonomie est nécessaire à la maîtrise de son avenir.

Notre action doit aussi relier l'enfant à la fois à son passé, son histoire et à son présent, en lui faisant découvrir sa ville et son actualité, son environnement naturel, économique, social et technique.

4. L'appropriation de la connaissance

Nous devons favoriser sa découverte par une ouverture sur le monde environnant, sur la maîtrise de sciences et techniques, leur appropriation au service des progrès de l'humanité. Cette démarche va à l'encontre des activités d'obscurantisme et des approches restrictives de la technologie dont les jeunes générations sont aujourd'hui le public privilégié. Elles ont pour effet chez certains enfants et jeunes, l'émergence d'idées de fatalité et de renoncement à l'effort.

IV - FINALITES EDUCATIVES POUR LES JEUNES 14/17 ANS

« L'adolescence est une période cruciale dont les événements peuvent marquer toute une vie »

Les actions sont développées autour des deux principaux axes éducatifs suivants :

- **Favoriser l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilisation des jeunes**
 - . Apprendre la vie en collectivité,
 - . Favoriser l'engagement des jeunes dans la vie associative et dans la vie de la commune.
- **Réaffirmer la dimension éducative et préventive des temps de loisirs**
 - . Favoriser la découverte et l'ouverture sur le monde,
 - . Permettre le développement de la personnalité, des talents,
 - . Informer dans tous les domaines notamment sur les conduites à risques.

A - Les objectifs :

- **Un lieu d'accueil**
 - Lieu référent sur toutes les actions liées à la jeunesse, mais il peut être uniquement un lieu de rencontres sans obligation de participation aux activités
 - Ouvrir un lieu d'accueil adapté pour les jeunes
 - L'aménager pour que les jeunes s'y sentent bien.
- **Un lieu d'animations auprès des adolescents**
 - Les jeunes sont associés à l'aménagement du lieu d'accueil, à son organisation et à son fonctionnement. Ils sont force de propositions d'activités et de sorties. Cet espace doit également leur permettre de vivre à leur rythme.
 - Les responsabiliser dans le fonctionnement de la salle des jeunes.
 - Les impliquer par la mise en place de projets.
- **Un lieu d'écoute, d'informations**
 - Informer les jeunes sur les conduites à risque (santé, drogue, concert...) par des documents et des actions
 - Les soutenir dans leurs démarches d'orientation, de professionnalisation en relation avec la mission locale.

Les activités proposées visent l'apprentissage et l'épanouissement. Elles sont interculturelles et tendent à favoriser les rencontres, les échanges, le partage. Chaque activité doit intervenir en support du projet éducatif : épanouissement personnel, ouverture à la culture, éveil de l'esprit critique, développement du sens du partage.

Il peut s'agir aussi de faire naître de nouvelles solidarités, de favoriser la prise de responsabilités et des engagements sur des valeurs démocratiques et laïques. Toutes les activités proposées aspirent à faire grandir l'être humain dans deux dimensions : sur le plan personnel au travers de ses liens avec les autres, et en tant que membre de la collectivité.

B - Les moyens humains

* Chaque accueil est doté d'une équipe d'animateurs en fonction de la fréquentation des enfants et de la réglementation en vigueur.

La coordination de cette équipe est confiée à un responsable d'animation qui sert de référent auprès des familles, des enseignants ou autres interlocuteurs.

La direction est assurée par des agents municipaux qualifiés en animations (BEPJEPS, BAFD).

Une équipe de remplaçantes permet aussi de compenser les absences ou d'assurer un renfort dans les accueils.

1/ Quantitatif : déclarés auprès des services de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, les ALSH et les accueils périscolaires respectent la réglementation des accueils collectifs de mineurs en matière de taux d'encadrement. Un PEDT a été signé, fixant les conditions d'encadrement à 1 animateur pour 14 enfants de moins de 6 ans et 1 animateur pour 18 enfants pour les plus de 6 ans pour les TAP'S et les accueils périscolaires.

2/ Qualitatif : les qualifications pour l'encadrement d'enfants pendant les accueils de loisirs sans hébergements et les accueils périscolaires sont : le Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur et le Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport, le BAFA ou des diplômés admis en équivalence, le CAP Petite Enfance ou être titulaire de la Fonction Publique Territoriale dans la filière animation.

Cette équipe a pour principale mission de mettre en place le maximum d'outils permettant de progresser, de découvrir. Elle doit aussi aider à exprimer une demande, à participer, à s'investir.

Il ne s'agit pas de faire pour les jeunes mais avec les jeunes. L'accent est mis sur la qualité et le professionnalisme des intervenants. Les animateurs sont suffisamment expérimentés (BAFA minimum).

Ils sont garant des règles, du respect des personnes, du matériel et des objectifs pédagogiques du service.

* Des démarches pédagogiques spécifiques :

L'ensemble des activités proposées se fera dans le respect des objectifs des projets éducatifs et pédagogiques. De plus, il sera intéressant dans le cadre de ces activités :

- ♣ d'utiliser l'ensemble des ressources de la commune,
- ♣ de découvrir les structures voisines par le biais d'échanges ou de sorties, d'animations communes par exemple,
- ♣ de varier sans cesse les pratiques et animations proposées,
- ♣ de s'interroger sur le pourquoi de telle ou telle activité et la plus-value éducative qu'elle représente au vu des capacités des jeunes.

C - Les outils d'information à l'intention des familles

Les familles peuvent consulter le planning des activités sur le tableau d'affichage à l'entrée de l'accueil de loisirs, ou sur le site internet de la ville de Livron.

Monsieur Marco Zitouni, Chef du Service Animation est joignable en Mairie au 04-75-61-16-61

